

Libération

Migration à la Trump

*Un modèle qui
ne manquerait pas
d'émules en Europe*

**Quelles conséquences pour
les pays du Maghreb ?**



*Une myriade de questions dans
l'hémicycle désespérément sans réponse
Le silence radio d'une majorité
quasi-muette*

Page 4



Page 3



Concertation et échanges
fructueux à Londres entre
l'USFP et le Labour

Page 5

Migration à la Trump

Un modèle qui ne manquerait pas d'émuler en Europe

Quelles conséquences pour les pays du Maghreb ?

Actualité



La manie Trump contre les migrants irréguliers finira-t-elle par attraper l'Europe ? Et si oui, quelles conséquences aura-t-elle sur les pays d'Afrique du Nord, notamment le Maroc, pourvoyeurs de candidats à la migration irrégulière ?

En effet, l'ombre de l'actuel occupant de la Maison Blanche et son dernier acte obligeant la Colombie à accepter le rapatriement d'immigrés expulsés des Etats-Unis hantent les esprits des responsables européens comme ceux maghrébins. Menacer le président colombien Gustavo Petro de droits de douane de 25% et de révocation de visas durant leur bras de fer sur l'immigration a été évoqué lors de la dernière réunion des 27 ministres de l'Intérieur de l'UE à Varsovie. Mieux, « il a alimenté la discussion sur la stratégie à adopter face aux pays réticents à accepter leurs ressortissants expulsés d'Europe », rapporte le site Lalibre.be.

Divergences

En effet, il y a une grande divergence entre les pays de l'UE concernant la méthode à adopter. Car si certains sont pour une approche équilibrée, combinant incitations positives et mesures plus dissuasives, dans leurs

relations avec les pays tiers, d'autres sont plus favorables à des politiques migratoires reposant principalement sur des sanctions et des restrictions, évoquant les visas et les échanges commerciaux comme outils stratégiques dans les négociations sur l'immigration.

Deux positions diamétralement opposées dans un contexte européen marqué par une pression croissante de la part de plusieurs Etats membres qui demandent, de manière pressante, une réforme en profondeur de la politique européenne en matière de retour des migrants en situation irrégulière. Ces pays plaident pour des mesures concrètes et rapides afin de rendre les expulsions plus efficaces et systématiques, d'autant qu'ils évoquent le fait qu'aujourd'hui, moins de 20% des décisions d'expulsion prononcées aboutissent effectivement à un retour dans le pays d'origine ou un pays tiers.

Bâton et carotte

Cependant, il faut rappeler que plusieurs pays de l'UE ont déjà adopté une série de mesures visant à intensifier les expulsions des migrants en situation irrégulière. Ces actions, qui s'inscrivent dans une stratégie globale de gestion migratoire, combinent des initiatives législatives, des coopérations bilatérales

et des outils administratifs.

Ainsi concernant les cadres législatifs européens et nationaux, les pays de l'UE ont renforcé leurs cadres juridiques pour accélérer et faciliter les procédures d'expulsion via la simplification desdites procédures. La directive "Retour" de l'UE encourage les Etats membres à raccourcir les délais de recours et à harmoniser les règles sur les retours.

Il y a également la criminalisation du séjour irrégulier. Tel est le cas, à titre d'exemple, de la Hongrie et de l'Italie, qui ont renforcé la pénalisation des migrants sans papiers pour dissuader l'entrée et accélérer leur expulsion. L'extension de la détention administrative a aussi été conçue par certains pays, comme l'Allemagne ou la Grèce, qui ont prolongé la durée de rétention dans les centres pour migrants, permettant ainsi de maintenir les individus plus longtemps en attente de leur expulsion.

Sur un autre plan, il y a l'utilisation des visas comme levier de pression sur les pays tiers. En effet, l'UE a conditionné les accords de réadmission avec les pays tiers à des facilités en matière de visas. Les pays tiers qui coopèrent, comme le Sénégal ou le Maroc, bénéficient d'une réduction des frais de visa ou d'une accélération des procédures

pour leurs ressortissants. A l'inverse, les Etats jugés non coopératifs, comme l'Algérie ou le Bangladesh, sont confrontés à des restrictions de visas pour leurs citoyens. Ces mesures sont régulièrement évaluées par la Commission européenne.

S'agissant des accords bilatéraux et de l'externalisation des expulsions, les Etats membres ont renforcé leur coopération bilatérale avec les pays d'origine ou de transit pour faciliter les expulsions. L'UE a signé des accords de réadmission avec des pays comme le Pakistan, la Tunisie et la Turquie, leur imposant l'obligation de reprendre leurs ressortissants expulsés. Des pays comme l'Italie et la Grèce sous-traitent l'accueil et la gestion des migrants aux pays tiers, notamment à la Libye, en échange de financements ou d'équipements pour renforcer leurs frontières.

En outre, l'UE et ses Etats membres ont accentué leur usage de la diplomatie pour inciter les pays tiers à coopérer. Ainsi l'aide financière européenne est souvent conditionnée à une meilleure coopération en matière de réadmission. Par exemple, le Niger et le Mali ont vu leurs aides partiellement suspendues pour manque de collaboration. Certains pays récalcitrants, comme l'Erythrée, subissent des pres-

sions politiques croissantes à travers des restrictions commerciales ou diplomatiques.

Pour Mohammed Chaoui, chercheur en sciences politiques, «ces mesures prises par les pays de l'UE pour expulser les migrants reflètent une politique de plus en plus répressive, axée sur la rapidité et l'efficacité des retours». «Une approche qui ne date pas d'aujourd'hui, d'après lui, mais qui prend de l'ampleur et risque de s'intensifier davantage avec la manie Trump».

Notre interlocuteur nous a précisé que l'approche sécuritaire touche l'ensemble des politiques migratoires européennes et pas seulement les expulsions. «Souvenons-nous de 2023 qui a été une année difficile pour les migrants, particulièrement en Europe. En effet, nombreuses sont les mesures qui ont été prises afin de décourager les immigrés souhaitant s'y installer. Tel est le cas du gouvernement suédois qui a annoncé le 21 novembre vouloir imposer aux migrants de s'engager à vivre de «façon honnête», ouvrant la voie à des expulsions pour association avec des groupes criminels ou menaces «aux valeurs démocratiques suédoises». Tel est le cas également du Parlement britannique qui a adopté une loi controversée, qui prévoit d'interdire aux individus arrivés au Royaume-Uni de manière illégale de demander l'asile dans le pays», rappelle-t-il. Et de poursuivre : «Au Danemark, de nombreuses mesures ont été mises en place contre les étrangers (céder les logements sociaux au privé et reloger leurs habitants ailleurs ; confiscation des biens arrivés sur le territoire, accès restreint aux allocations, etc.). De son côté, le gouvernement italien a approuvé une série de mesures visant à durcir les conditions d'accueil des migrants (faire héberger des mineurs avec des majeurs, augmenter le nombre de migrants dans les centres de rétention ou encore expulser des personnes en situation régulière qui représentent une menace de trouble à l'ordre public).

De son côté, le chancelier allemand Olaf Scholz a adopté une position plus stricte sur l'immigration, en essayant d'intensifier les efforts pour expulser les personnes en situation irrégulière dans le pays. Idem pour la France qui a voté une nouvelle loi sur l'immigration et l'asile visant à réduire celle-ci et à faciliter les expulsions. Pourtant, l'Europe a besoin de la migration et plus particulièrement de la

main-d'œuvre étrangère».

D'après notre source, l'ensemble de ces mesures et tant d'autres prouvent que l'UE adopte la même approche que Trump, sauf que l'UE préfère déployer sa politique dans la douceur et la discrétion, combinant à la fois diplomatie et menace.

Pression

Du côté des pays du Maghreb, on observe avec intérêt et prudence les évolutions de ce dossier. En effet, ces pays sont concernés ou plutôt visés par les politiques d'expulsion de l'UE. Les Algériens arrivent en tête, représentant 10% des ordres de quitter le territoire européen, suivis par les Marocains et les Syriens, qui se partagent la deuxième place avec 7% chacun.

A noter qu'entre janvier et septembre 2024, l'Union européenne a enregistré 327.880 ordres de quitter le territoire. Une part significative de ces décisions a été prise au cours du troisième trimestre, avec 112.335 ordres, représentant environ 35% du total annuel et une augmentation de 4% par rapport à 2023. Cependant, l'écart entre les décisions et leur exécution reste important. Sur cette même période, seulement 27.740 personnes ont été effectivement rapatriées. Bien que ce chiffre soit en hausse de 13% par rapport au trimestre précédent et de 35% par rapport à l'année précédente, il représente encore une faible proportion des décisions rendues.

La France se distingue par son activisme en matière d'expulsions. Avec 30.800 décisions rendues au troisième trimestre 2024, elle représente à elle seule un quart des ordres de quitter le territoire en Europe. Elle est suivie par l'Allemagne (13.660 décisions) et l'Espagne (13.645 décisions). Ces trois pays concentrent également une part significative des rapatriements effectifs, totalisant 36% des retours européens.

«Les pays maghrébins sont conscients de la stratégie migratoire de l'Union européenne. Ils sont convaincus que les expulsions des migrants sont devenues un élément clé et souvent un outil de pression dans cette politique, comme en témoigne le Pacte européen sur la migration et l'asile. La Commission européenne a introduit des mécanismes visant à évaluer régulièrement la coopération

des pays tiers en matière de réadmission. En cas de non-coopération, elle propose des mesures restrictives, notamment en durcissant les conditions d'octroi de visas», nous a indiqué Mohammed Chaoui. Et de poursuivre : «À l'inverse, les pays jugés coopératifs peuvent bénéficier d'assouplissements, tels que des droits de visa réduits, des délais plus courts pour le traitement des demandes, ou encore des visas à entrées multiples avec une durée de validité prolongée. Cette approche conditionnelle repose donc sur une logique de récompense et de sanction, mettant en exergue l'importance stratégique des visas dans la gestion des flux migratoires. En février 2020, le Conseil de l'UE soulignait que l'assouplissement des règles de visa pourrait être proposé pour inciter les pays tiers à collaborer sur les retours et réadmissions».

Efficacité

Pourtant, une question demeure : «Cette approche est-elle utile et dans quelle mesure respecte-t-elle les droits humains et le principe de libre circulation?». Selon Mohammed Chaoui, un récent rapport parlementaire français a affirmé qu'«une politique migratoire basée sur des représailles diplomatiques s'avère peu viable à long terme». Pis, «elle a eu comme effet pervers des suspensions de coopération consulaire et d'aggraver les blocages. Ainsi, en 2023, parmi les 137.730 étrangers de toutes nationalités visés par une OQTF (Obligation de quitter le territoire français), plus d'un tiers sont originaires du Maghreb».

En détail, ledit rapport explique qu'«en 2023, 34% des 137.730 OQTF en France concernaient des ressortissants du Maghreb, soit 47.535 personnes. Ce chiffre dépasse largement la moyenne européenne, où les Maghrébins représentent 22% des personnes ciblées par une OQTF (484.160 au total).

Le rapport explique, en outre, que «malgré le nombre élevé d'OQTF, les résultats concrets restent faibles. En 2023, seuls 7,6% des migrants en séjour irrégulier visés par une OQTF ont effectivement quitté le territoire français, contre une moyenne de 19% dans l'Union européenne.

Les blocages consulaires jouent un rôle central dans cette situation, indiquent les rédacteurs dudit document qui révèle que

«96% des annulations d'éloignement sont dues au refus de délivrance de laissez-passer consulaires, nécessaires pour renvoyer les migrants en séjour irrégulier dans leur pays d'origine. Les pays du Maghreb, particulièrement l'Algérie, figurent parmi les principaux obstacles. Les tensions diplomatiques, exacerbées par des désaccords, compliquent encore davantage la coopération».

Selon certains observateurs, la coopération consulaire, lorsqu'elle existe, est souvent sporadique et insuffisante pour atteindre les objectifs fixés par la France. Par ailleurs, les refus massifs de laissez-passer traduisent une résistance systématique des pays du Maghreb, qui rejettent les méthodes perçues comme coercitives.

Réforme

Mohammed Chaoui estime que le renvoi de la responsabilité des lacunes qui entachent ce dossier aux seuls pays du Maghreb est inacceptable puisqu'outre les blocages consulaires, plusieurs autres facteurs entravent les éloignements forcés des migrants en séjour irrégulier. «Il y a d'autres facteurs qui interviennent comme les contraintes du trafic aérien international, notamment avec des pays en conflit ou en crise. Il y a également l'impossibilité physique d'éloignement forcé, incluant des actes d'automutilation ou des refus d'embarquer. Les situations géopolitiques instables dans certains pays comme la Syrie, la Libye, l'Afghanistan ou encore le Mali incitent les pays à refuser toute réadmission ou sont inaccessibles en raison de l'insécurité. A noter, enfin, que la pression juridique et administrative via les recours et les protections légales complexes prolonge les délais et réduit l'exécution des expulsions», a-t-il précisé. Et de conclure : «Pour dépasser ces limites, il est impératif de réformer en profondeur les pratiques européennes en matière de visas et de réadmissions. Cela passe par davantage de transparence dans les critères d'octroi, une harmonisation des pratiques consulaires et une réflexion sur l'équilibre entre contrôle des flux et respect des droits des individus. A défaut, l'UE risque de renforcer l'image d'une forteresse fermée, alimentant tensions et frustrations tant au sein de ses frontières qu'avec ses voisins du Sud».

Hassan Bentaleb



Une myriade de questions dans l'hémicycle désespérément sans réponse

Le silence radio d'une majorité quasi-muette



Dans une démocratie moderne, la réactivité de l'exécutif face aux questions des représentants du peuple constitue un baromètre essentiel de la transparence et de la bonne gouvernance. Pourtant, une étude récente menée par l'Association «Tafra», en partenariat avec l'Union européenne, jette une lumière crue sur une réalité préoccupante: au Maroc, plusieurs ministères brillent davantage par leur silence que par leur diligence lorsqu'il s'agit de répondre aux interrogations des parlementaires.

Le constat dressé par le rapport est sans appel. Certains ministères affichent des taux de réponse dramatiquement bas, à l'image du ministère du Tourisme, de l'Artisanat, de l'Economie sociale et solidaire, qui n'a répondu qu'à 5% des 127 questions qui lui ont été posées. Ce silence quasi-absolu n'est pas un cas isolé. Le ministère de l'Aménagement du territoire national et de l'Urbanisme n'a pris la peine de répondre qu'à 6% des interrogations des députés, et toujours hors délai.

Mais la situation devient encore plus inquiétante lorsqu'on regarde du côté du chef du gouvernement et du secrétariat général du gouvernement, ils n'ont tout simplement répondu à aucune des questions qui leur ont été adressées lors de la sixième session de la législature actuelle. Ce mutisme interroge : est-il le fruit d'un désintérêt pour l'exercice parlementaire ou d'une volonté délibérée d'esquiver

certains débats ?

En contraste, quelques ministères se démarquent par un taux de réponse plus élevé. Le ministère des Habous et des Affaires islamiques arrive en tête avec 65% de réponses, suivi de près par le ministère de la Justice (60%) et celui de l'Éducation nationale (57%). Le ministère de l'Intérieur affiche, quant à lui, une réactivité de 50%.

Le rapport souligne également un écart entre l'opposition et la majorité en termes d'initiatives parlementaires. Les députés de l'opposition posent presque deux fois plus de questions que ceux de la majorité, bien que les taux de réponse restent bas et similaires des deux côtés, n'excédant pas 33%, en tout.

Au-delà du simple taux de réponse, le document de «Tafra» met en évidence un autre problème majeur : le non-respect des délais imposés par le règlement interne de la Chambre des représentants. Celui-ci stipule un délai de 20 jours pour fournir une réponse aux interrogations parlementaires. Or, les ministères prennent bien souvent des semaines, voire des mois, pour répondre.

Ainsi, le ministère de l'Éducation nationale a mis en moyenne 44 jours pour traiter 57% des questions reçues, tandis que le ministère des Habous et des Affaires islamiques, pourtant le plus réactif, a pris en moyenne 91 jours pour répondre aux 65% des questions qui lui ont été sou-

mises. Une lenteur administrative qui soulève des questions sur l'efficacité des processus internes du gouvernement et sur la considération accordée aux préoccupations soulevées par les élus du peuple.

Ce rapport met en évidence une problématique majeure qui dépasse la simple question de la réactivité ministérielle : celle de la responsabilité politique. Dans une démocratie représentative, les ministres et le chef du gouvernement sont tenus de rendre des comptes aux parlementaires, qui, à leur tour, sont les porte-voix des citoyens. Un gouvernement qui tarde à répondre, ou pire, qui ignore les interpellations du Parlement, affaiblit l'un des principes fondamentaux du fonctionnement démocratique : la reddition des comptes.

Le risque est double. D'une part, ce manque de transparence alimente un sentiment de défiance vis-à-vis des institutions. Si les députés eux-mêmes peinent à obtenir des réponses aux préoccupations des citoyens, comment espérer que la population ait foi en l'efficacité du système politique? D'autre part, une telle inertie fragilise le travail parlementaire, en privant les élus d'informations essentielles pour orienter le débat public et proposer des réformes adaptées aux réalités du pays.

Loin d'être un simple problème technique, cette situation révèle un défi structurel qui appelle des réformes urgentes.

Premièrement, il semble essentiel d'instaurer des mécanismes contraignants pour garantir le respect des délais de réponse. Pourquoi ne pas envisager des sanctions pour les ministères qui, de manière répétée, ne répondent pas dans les temps ?

Deuxièmement, la digitalisation des procédures pourrait constituer une solution pour accélérer la circulation des informations et fluidifier les échanges entre le gouvernement et le Parlement. Une plateforme transparente permettant de suivre en temps réel l'état des questions et des réponses pourrait inciter les ministères à respecter leurs obligations.

Enfin, cette étude souligne une nécessité fondamentale : renforcer la culture de la reddition des comptes au sein de l'exécutif. Car au-delà des chiffres, ce que révèle cette enquête, c'est une certaine conception du pouvoir, où le dialogue avec les élus de la nation semble encore perçu comme une contrainte plutôt qu'un devoir démocratique.

Il appartient désormais aux parlementaires de faire entendre leur voix et d'exiger des réformes pour que la transparence et l'efficacité gouvernementale ne soient plus de simples principes théoriques, mais bien des réalités concrètes. Car une démocratie ne se mesure pas seulement aux discours de ses dirigeants, mais aussi à leur capacité à écouter et à répondre à ceux qui les interpellent.

Mehdi Ouassat

Concertation et échanges fructueux à Londres entre l'USFP et le Labour



Une délégation de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), menée par El Hassan Lachgar, député parlementaire et secrétaire régional du parti de Rabat-Salé-Kénitra, et Fadwa Réjouani, membre du Conseil national et de la Commission des relations extérieures, a effectué sur invitation du Parti travailliste britannique une visite de travail en Grande-Bretagne ayant eu lieu du 27 au 30 janvier 2025.

Cette visite a été marquée par la participation à deux sessions de formation autour des outils des campagnes électorales et des moyens d'habilitation des femmes sur la voie de l'accès

aux institutions parlementaires d'une part et la tenue de rencontres de concertations bilatérales avec des responsables politiques et parlementaires du Parti travailliste britannique d'autre part.

Par ailleurs, parallèlement à cette rencontre de partenariat, d'échanges et de concertations entre l'USFP et le PIB, les responsables itihadis ont rencontré nombre d'acteurs et politiques, de chercheurs et d'experts politiques et parlementaires britanniques avec lesquels ils ont discuté de diverses questions se rapportant au partenariat entre les deux formations politiques du Maroc et de la Grande-Bretagne.

Les transferts de fonds effectués par les MRE grimpent à plus de 117,7 MMDH en 2024

Les transferts de fonds effectués par les Marocains résidant à l'étranger (MRE) ont grimpé à plus de 117,7 milliards de dirhams (MMDH) durant l'année écoulée, contre 115,26 MMDH en 2023, selon l'Office des changes.

Ces transferts ressortent en hausse de 2,1% (+2,45 MMDH) par rapport à fin décembre 2023, précise l'Office dans son récent bulletin des indicateurs mensuels des échanges extérieurs.

Par ailleurs, ce bulletin fait savoir que le flux net des investissements directs étrangers (IDE)

s'est établi à plus de 17,23 MMDH, en amélioration de 55,4% par rapport à 2023. Les recettes et les dépenses de ces investissements ont progressé respectivement de 24,7% à 43,19 MMDH et de 10,3% à près de 25,96 MMDH.

S'agissant du flux net des investissements directs marocains à l'étranger (IDME), il a diminué de 23,2% à 6,05 MMDH. Les recettes (cessions de ces investissements) ont augmenté de 4% à 17,78 MMDH et les dépenses ont baissé de 5% à 24,89 MMDH.



Signature d'un mémorandum d'entente pour renforcer la coopération entre Tanger et Al-Qods

Un mémorandum d'entente (MoU) a été signé, samedi à Tanger, entre la ville de Tanger et celle d'Al-Qods, établissant un cadre de référence pour renforcer les relations de coopération et de partenariat entre les deux villes.

Le MoU, signé par le président du Conseil communal de Tanger, Mounir Laymouri et le gouverneur d'Al-Qods, Adnan Ghait, en présence du secrétaire général de l'Organisation

des villes arabes et des membres de son conseil exécutif, vise à consacrer les principes et bases de la coopération entre les deux parties, à travers l'échange d'expertise, d'expériences et des meilleures pratiques dans des domaines d'intérêt commun.

La signature de ce mémorandum s'inscrit dans le cadre des relations distinguées liant le Royaume du Maroc et la Palestine, fondées sur la solidarité et la coopération mutuelle, et

réflétant la volonté des deux pays frères de renforcer leurs relations bilatérales au service de leurs intérêts communs.

Signé en marge des travaux de la 62ème session du Conseil exécutif de l'Organisation des villes arabes, le MoU traduit également la volonté partagée des villes de Tanger et d'Al-Qods de tisser des liens solides et de développer des relations d'amitié et de coopération dans divers domaines.

En vertu de cet accord, les deux parties s'engagent à unir leurs efforts pour établir un partenariat multisectoriel, notamment dans le domaine culturel, à travers la promotion d'activités culturelles et pour la jeunesse, ainsi que l'organisation de rencontres culturelles et d'expositions conjointes visant à promouvoir le patrimoine historique et culturel des deux villes.

Il vise également à permettre aux deux parties de bénéficier mutuellement de leurs expériences dans l'organisation d'événements culturels et artistiques, la valorisation du patrimoine matériel et immatériel, ainsi que le soutien à la recherche scientifique à travers la coopération entre les institutions académiques et universitaires des deux villes.

Les parties se sont également accordées sur la mise en place de programmes d'activités couvrant les divers aspects de leur coopération et les modalités de leur mise en œuvre, en vue d'atteindre les objectifs fixés en matière de renforcement et d'optimisation des services publics de part et d'autre, pour accompagner la dynamique de modernisation et les avancées que connaissent les services municipaux.

Par ailleurs, les deux parties ont convenu de l'organisation de visites entre les responsables et fonctionnaires des deux villes, pour bénéficier de formations et d'échange d'informations.

La 62ème session du Conseil exécutif de l'Organisation des villes arabes a été marquée par la signature de deux mémorandums d'entente entre l'Association marocaine des présidents des conseils communaux (AMPCC) et l'Organisation des villes arabes, et entre l'AMPCC et l'Institut arabe de développement urbain, visant à renforcer la coopération dans les domaines d'intérêt commun, à coordonner la formation, et à renforcer les compétences et la recherche en politiques urbaines.



Abdelkebir Khchichine appelle à accélérer le processus législatif relatif aux lois du Code de la presse et de l'édition

Le président du Syndicat national de la presse marocaine (SNPM), Abdelkebir Khchichine a souligné, samedi à Fès, la nécessité d'accélérer le processus législatif relatif aux lois se rapportant au Code de la presse et de l'édition.

Il est impératif d'"accélérer le processus législatif relatif au Code de la presse et de l'édition avec ses trois lois, à savoir la loi relative à la presse et à l'édition, la loi relative au statut particulier du journaliste professionnel et la loi portant création du Conseil national de la presse", a expliqué M. Khchichine, qui animait une rencontre sur le thème "Le Code de la presse entre théorie et pratique, perspectives de réforme".

Cet écosystème devrait faire, par ailleurs, l'objet d'un débat parmi les professionnels pour qu'ils puissent présenter leurs remarques sur l'arsenal juridique préparé par le gouvernement, a-t-il relevé.

Le SNPM a œuvré tout au long d'une année pour formuler son mémorandum qu'il a soumis à la commission provisoire, en dressant un état des lieux de la presse au Maroc et en présentant des propositions pour trouver des solutions, a-t-il relevé. "Nous espérons que cette vision soit prise en compte dans les aspects juridiques de ces trois lois", a ajouté M. Khchichine.

Les professionnels du secteur

sont, eux, invités à être au cœur de cet écosystème juridique, sachant qu'il s'agit de l'occasion pour apporter une réponse légale à l'ensemble des dysfonctionnements dont pâtit le secteur de manière à permettre à ce dernier d'être à la hauteur des défis auxquels le Royaume est confronté et des échéances à venir sur les plans continental et mondial qui sont d'une importance majeure.

"Le syndicat avait également interpellé le Parlement pour que ce secteur, qui constitue un pilier fondamental de l'édifice démocratique et régional et national, soit un acquis pour nous tous", a insisté le président du SNPM.

Après avoir mis l'accent sur les défis que rencontre le secteur à l'ère de l'IA et des fake-news, M. Khchichine a indiqué qu'"en l'absence d'une presse capable de relever le défi technologique, nous serons condamnés à l'isolement".

Le syndicat estime, a poursuivi le responsable syndical, que la base de toute réforme du secteur passe par l'entreprise, qui devrait être fondée selon des critères bien définis, qu'il soit au niveau local, régional ou national.

Il a mis l'accent dans ce cadre sur la nécessité de créer les conditions nécessaires pour permettre au journaliste de vivre dignement, d'où la nécessité d'apporter une réponse légale au secteur et de ren-



forcer la compétitivité de l'entreprise médiatique.

Ouvrant la rencontre, Idriss El Adel, secrétaire général de la section régionale du SNPM à Fès, a mis l'accent sur la pertinence et l'actualité du thème choisi pour cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre de la saison culturelle de la section, ajoutant que la rencontre est l'occasion pour les journalistes locaux de s'informer des nouveautés concernant la réforme du Code de la presse et de l'édition.

Une série d'activités ont été

programmées par la section de Fès au cours de cette année dont un Grand prix de la presse de Fès, dédié aux journalistes actifs au niveau de la capitale spirituelle pour les encourager à innover et écrire dans tous les secteurs d'activité, ajoutant que le prix est organisé en collaboration avec l'Université Sidi Mohammed Benabdellah et le conseil préfectoral de Fès.

La section de Fès du SNPM célébrera prochainement, également, son 34ème anniversaire, a-t-il fait savoir.

"First Lego League"

Immersion dans le monde de l'exploration océanique

L'Association LOOP For Science & Technology, en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports, a organisé, samedi à l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) à Benguerir, la compétition First Lego League 2025, un événement dédié à la promotion de

l'innovation scientifique et technologique chez les enfants et les jeunes.

Cet événement a rassemblé 42 équipes provenant d'écoles publiques et privées, ainsi que de centres éducatifs des différentes régions du Maroc, qui ont toutes dépassé la compétition qualificative tenue les 18 et 19 janvier.



Cette compétition a donné l'opportunité aux participants de démontrer et célébrer leurs compétences en sciences, technologies, ingénierie et mathématiques (STEM) à travers des défis passionnants de robotique.

Cette année, la First Lego League challenge a invité les jeunes explorateurs à plonger dans l'univers fascinant de l'exploration sous-marine avec le thème "Submerged".

Les équipes participantes ont fait preuve, tout au long de la compétition, d'ingéniosité et de créativité pour concevoir, construire et programmer des robots capables de relever les défis liés aux technologies de l'exploration océanique.

Les équipes, dont les projets sont supervisés par un jury d'experts, ont été appelées à se transformer en véritables ingénieurs et suivre le processus de conception technique ("Engineering Design Process") pour imaginer et développer une solution innovante à un problème réel lié à l'exploration océanique.

«Après le tournoi qualificatif qui s'est déroulé à Bouskoura, nous avons eu le plaisir de recevoir aujourd'hui 42 groupes pour choisir les meilleures équipes devant représenter le Maroc au niveau internatio-

nal dans différentes compétitions», a indiqué Leila Berchane, présidente de l'Association LOOP For Science & Technology, précisant que neuf équipes participeront à des tournois internationaux.

«Pour cette édition, nous avons choisi comme thématique l'exploration des océans pour inviter les élèves à identifier les problèmes liés aux océans et proposer des solutions innovantes intégrant la technologie comme la robotique ou l'intelligence artificielle», a ajouté Mme Berchane dans une déclaration à la MAP.

Cet événement s'inscrit pleinement dans la mission de LOOP For Science & Technology d'autonomiser la prochaine génération d'innovateurs marocains grâce à une éducation STEM accessible et engageante.

A travers des programmes tels que "Empowering Girls in Rural Areas through STEM", l'Initiative "Girls in STEM" avec son partenaire APTIV, "Virtual Robotics Exchange" avec son partenaire Robots & More et "DarMakers" avec Dar America Casablanca, LOOP For Science & Technology permet de rendre des compétitions comme la First Lego League challenge accessibles à tous, y compris aux équipes des milieux défavorisés et des zones rurales.



Pourquoi la Chine est accusée par Washington de contribuer au trafic du fentanyl



En imposant de massifs droits de douane au Canada, au Mexique et à la Chine, le président américain Donald Trump affirme vouloir forcer ces trois pays à agir pour diminuer le trafic de fentanyl, un opioïde responsable d'une grave crise sanitaire aux États-Unis.

M. Trump a notamment officialisé 10% de droits de douane supplémentaires à ceux déjà existants sur les produits chinois.

Le magnat républicain accuse Pékin de passivité face au trafic des composants du fentanyl, une drogue qui a provoqué selon les autorités américaines plus de 70.000 décès par overdose en 2023. La Chine, de son côté, nie toute responsabilité.

Voici quelques repères sur cette question:

Le fentanyl est un opioïde synthétique 50 fois plus puissant que l'héroïne et beaucoup plus facile et moins coûteux à produire. Il est la principale cause de décès chez les Américains de 18 à 45 ans.

La DEA, l'agence américaine de lutte antidrogue, affirme que la Chine est "la principale

source de précurseurs chimiques liés au fentanyl introduits clandestinement aux États-Unis".

Pékin a renforcé en 2019 les contrôles, ce qui a permis de réduire le trafic direct vers les États-Unis.

Mais, selon le Service de recherche du Congrès américain, les précurseurs chimiques sont désormais envoyés au Mexique, où ils sont transformés en fentanyl avant d'être introduits clandestinement aux États-Unis.

Ces composants sont souvent légaux en Chine, où ils sont utilisés dans le milieu médical comme antidouleurs —ce qui complique les poursuites judiciaires à l'encontre des trafiquants.

La Chine affirme qu'il n'existe "aucun trafic illégal de fentanyl" entre son territoire et le Mexique, mais promet de renforcer les contrôles et rappelle qu'elle est "l'un des pays les plus sévères au monde" contre les stupéfiants.

L'administration de Joe Biden, le prédécesseur de Donald Trump, a fait de la lutte contre le fentanyl l'une de ses priorités.

En octobre, le gouvernement américain a sanctionné des dizaines d'entités et d'individus

basés en Chine et accusés d'être "la source d'approvisionnement" de trafiquants américains, de vendeurs sur le "dark web" et de cartels mexicains.

Cet ensemble d'entités, composé d'entreprises situées à Wuhan, ailleurs en Chine continentale ainsi qu'à Hong Kong, est accusé d'avoir envoyé au Mexique et aux États-Unis un total d'environ 900 kg de fentanyl et de précurseurs chimiques, saisis par les autorités.

"Le trafic mondial de fentanyl, qui aboutit à la mort d'Américains, commence souvent dans des usines chimiques chinoises", a déclaré Merrick Garland, qui était alors le ministre américain de la Justice.

Pékin a qualifié ces sanctions de campagne de "pression" injustifiée.

Les discussions sur la lutte antidrogue ont pris du plomb dans l'aile en raison des tensions diplomatiques et économiques sino-américaines. Mais lors d'un sommet en novembre 2023 à San Francisco, les présidents américain Joe Biden et chinois Xi Jinping ont promis de relancer les discussions.

Un groupe de travail sur le narcotrafic s'est réuni à Washington à l'été 2024. La Chine a annoncé le durcissement des contrôles sur trois précurseurs clés du fentanyl.

Mais les experts estiment que les trafiquants s'adaptent rapidement en créant de nouvelles variantes de substances chimiques avant même qu'elles ne soient identifiées et réglementées.

Pékin n'est pas suffisamment sévère envers les entreprises impliquées dans ce commerce, selon Vanda Felbab-Brown, spécialiste du crime organisé au think-tank américain Brookings Institution.

"On est encore loin de véritables inculpations ou de poursuites solides pour blanchiment d'argent ou pour l'envoi de précurseurs aux cartels mexicains", a-t-elle estimé dans un podcast.

Donald Trump semble déterminé à adopter une ligne dure contre la Chine; mais rien ne garantit que ses droits de douane auront l'effet escompté.

Le ministère chinois des Affaires étrangères avait appelé l'an dernier les États-Unis à "ne pas considérer la bonne volonté (de Pékin) comme acquise".

"La Chine étend sa coopération en matière d'application de la loi et de lutte contre le narcotrafic avec les pays avec lesquels elle entretient de bonnes relations (...) Et avec les pays avec lesquels elle entretient de mauvaises relations ou avec lesquels les relations se détériorent, elle refuse toute coopération", résume Mme Felbab-Brown.

Des réseaux complexes de blanchiment d'argent compliquent le problème. Plusieurs experts soulignent que seuls des efforts de coordination plus étroits entre Washington et Pékin peuvent y remédier.

"Les cartels internationaux se tournent de plus en plus vers des gangs chinois spécialisés dans des services de blanchiment rapides, peu coûteux et sécurisés", affirme la chercheuse Zongyan Zoe Liu dans un rapport publié en septembre par le groupe de recherche américain Council on Foreign Relations.

"Obtenir le soutien de Pékin pour arrêter le flux de fentanyl illicite et de ses précurseurs chimiques est une première étape cruciale pour assécher l'approvisionnement" du trafic, souligne Mme Liu.

Pyongyang dit ne tolérer aucune provocation américaine

La Corée du Nord a critiqué lundi le secrétaire d'État américain Marco Rubio pour avoir qualifié le pays d'"État voyou", Pyongyang évoquant des "inepties" et assurant qu'il ne tolérerait "jamais aucune provocation" américaine. Il s'agit de la première critique de la Corée du Nord envers l'administration du nouveau président américain Donald Trump.

"Nous ne tolérerons jamais aucune provocation des États-Unis" et "prendrons de vigoureuses contre-mesures pour y répondre comme

d'habitude", a déclaré un porte-parole du ministère des Affaires étrangères nord-coréen dans un communiqué cité par l'agence officielle KCNA.

Lors d'une récente interview, Marco Rubio avait qualifié la Corée du Nord et l'Iran d'"États voyous" dont "il faut s'occuper" lors des prises de décisions en matière de relations internationales.

Le secrétaire d'État américain "a dit des inepties en qualifiant la RPDC (République populaire démocratique de Corée) d'État voyou", a dénoncé le porte-parole du ministère

des Affaires étrangères nord-coréen, fustigeant des "remarques hostiles visant à inconsidérément ternir l'image d'un État souverain" et "une grave provocation politique".

La Corée du Nord est largement coupée du monde diplomatiquement et économiquement, sous le coup de lourdes sanctions. Son programme d'armes nucléaires est un point de discord majeur avec les États-Unis depuis des années.

Donald Trump, qui avait rencontré plusieurs fois Kim Jong Un pendant son premier mandat, avait assuré

en janvier qu'il allait à nouveau contacter son homologue nord-coréen, le qualifiant de "gars intelligent".

En 2019, un sommet entre les deux hommes s'était mal passé à Hanoi, au Vietnam, au sujet d'un allègement des sanctions et de ce que Pyongyang était prêt à concéder en échange.

La semaine dernière, en dépit des appels du pied de M. Trump, la Corée du Nord a promis que son programme nucléaire se poursuivra "indéfiniment".

Le président syrien par intérim salue une réelle volonté de Ryad de soutenir son pays



Le président syrien par intérim, Ahmad al-Chareh, a salué dimanche la "réelle volonté" de Ryad de soutenir son pays, à l'occasion de sa visite en Arabie saoudite durant laquelle il a rencontré le prince héritier et dirigeant de facto du royaume.

Il s'agit de la première visite à l'étranger du dirigeant syrien et ex-commandant rebelle depuis qu'il a pris le pouvoir à Damas après qu'une coalition de groupes armés islamistes sunnites ont renversé Bachar al-Assad le 8 décembre.

Plus tôt dimanche, la télévision d'Etat saoudienne Al-Ekhabriya avait diffusé l'arrivée de M. Chareh et de son ministre des Affaires étrangères, Assaad al-Chaibani, accueillis à Ryad par des responsables saoudiens à leur descente d'avion.

Selon l'agence officielle saoudienne SPA, M. Chareh a été reçu par le prince héritier

Mohammed ben Salmane.

La "longue réunion" a été l'occasion de constater la "réelle volonté" de Ryad de "soutenir la Syrie dans la construction de son avenir", s'est réjoui le dirigeant syrien dans un communiqué publié par la présidence.

"Nous avons discuté de vastes projets pour l'avenir, dans les domaines de l'énergie, la technologie, l'éducation et la santé, pour arriver ensemble à un véritable partenariat visant à préserver la paix et la stabilité dans toute la région, et améliorer la réalité économique du peuple syrien", selon la même source.

Le ministère saoudien des Affaires étrangères a confirmé dans un communiqué que les deux hommes avaient discuté des "moyens de renforcer les relations bilatérales entre les deux pays frères".

M. Chareh a été nommé mercredi prési-

dent par intérim pour la période de transition en Syrie, lors d'une réunion à huis clos du "Commandement général des opérations militaires".

Les autorités syriennes comptent sur les riches pays du Golfe pour financer la reconstruction et aider au redressement de l'économie en Syrie, asphyxiée par les sanctions internationales et ravagée par près de 14 années de guerre civile.

Poids lourd du monde arabe, l'Arabie saoudite, monarchie sunnite, a félicité jeudi Ahmad al-Chareh pour sa nomination et lui a souhaité "succès et réussite".

Ahmad al-Chareh avait déclaré fin décembre à la chaîne saoudienne al-Arabiya que le royaume jouerait "certainement un rôle important" dans l'avenir de la Syrie, évoquant "une grande opportunité d'investissements".

Il avait révélé qu'il était né en Arabie

saoudite, où travaillait son père et qu'il y avait passé les sept premières années de sa vie.

Pour Rabha Seif Allam, du Centre d'études politiques et stratégiques d'al-Ahram au Caire, Ryad "joue un rôle clé dans la réintégration de la nouvelle Syrie au sein du monde arabe et sur la scène internationale".

La première économie du monde arabe, assure-t-elle, "tire un bénéfice direct de la stabilisation de la Syrie post-Assad", expliquant que "l'Iran est désormais écarté du paysage syrien, affaiblissant son influence régionale et que le trafic de drogue en provenance de Syrie vers les Etats du Golfe, qui représentait un facteur de déstabilisation, appartient désormais au passé".

L'Iran était un des principaux soutiens de Bachar al-Assad.

"En éloignant Téhéran de la Syrie", M. Chareh "a rendu un service stratégique à l'Arabie saoudite", conclut-elle.

Si l'Arabie saoudite et l'Iran ont mis fin en 2023 à une brouille de sept ans, les deux puissances restent en désaccord sur plusieurs dossiers stratégiques, notamment la guerre au Yémen, où l'Iran soutient les rebelles houthis tandis que l'Arabie saoudite dirige une coalition appuyant les forces gouvernementales.

Les monarchies du Golfe accusent également Téhéran d'ingérence dans les affaires arabes.

Jeudi, Damas avait reçu la visite de l'émir du Qatar, Tamim ben Hamad Al-Thani, qui a dit espérer un gouvernement "représentant toutes les composantes" de la société syrienne afin de "consolider la stabilité et avancer dans les projets de reconstruction et de développement".

Selon Damas, les deux pays ont également discuté d'un "cadre global pour l'engagement bilatéral en matière de reconstruction".

Depuis la chute de Bachar al-Assad, Damas a accueilli plusieurs délégations diplomatiques de haut rang, arabes et occidentales, venues rencontrer les nouvelles autorités syriennes.

L'ONU condamne les attaques meurtrières contre les civils au Soudan

Les Nations unies ont condamné dimanche les récentes attaques meurtrières contre des civils au Soudan, en proie à la guerre depuis bientôt deux ans, notamment le bombardement samedi d'un marché près de Khartoum qui a fait au moins 60 morts, selon elles.

Dans un communiqué, la coordinatrice de l'agence d'action humanitaire des Nations Unies (OCHA) au Soudan, Clé-

mentine Nkweta-Salami, a dénoncé l'"horrible" attaque "indiscriminée" qui a visé la veille un marché à Omdourman, en proche banlieue de Khartoum, ainsi que d'autres zones résidentielles de la ville.

L'attaque contre le marché, situé dans une zone contrôlée par l'armée, a été attribuée par un groupe de la société civile et des témoins aux paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR), qui ont

démenti en être à l'origine.

Depuis avril 2023, les paramilitaires des FSR sont en guerre contre l'armée du général Abdel Fattah al-Burhane, un conflit qui a fait des dizaines de milliers de morts et déplacé plus de 12 millions de personnes.

Mme Nkweta-Salami a également "déploré" les informations faisant état de meurtres de civils entre jeudi et samedi au Kordofan-Nord, dans le sud du pays,

ainsi que dans la région occidentale du Darfour.

Jeudi, l'armée soudanaise a annoncé avoir repris la ville d'Oum Rawaba, située sur une autoroute stratégique reliant le Nord-Kordofan au centre du Soudan, qui était aux mains des FSR.

"Les souffrances des civils soudanais durent depuis bien trop longtemps", a regretté Mme Nkweta-Salami. "Il est plus que temps de mettre fin à cette guerre."

Kiev et Moscou s'accusent mutuellement d'une attaque dans la région de Kursk

Kiev et Moscou se sont mutuellement accusés dimanche d'avoir bombardé une ancienne école abritant des civils dans une ville occupée par l'Ukraine en Russie, Washington appelant les deux camps à faire des compromis pour mettre fin au conflit.

Après presque trois ans, les combats ne montrent aucun signe de relâchement malgré la promesse du président américain Donald Trump de rapidement parvenir à un cessez-le-feu après son entrée en fonction le 20 janvier. Lui et son homologue russe Vladimir Poutine se disent prêts à en discuter, mais aucun n'a dit quand ni où.

Dimanche, l'émissaire américain pour la guerre en Ukraine, l'ex-général Keith Kellogg, a estimé que "les deux camps vont devoir faire des concessions" pour arrêter la guerre.

"Chaque camp va donner un peu", a-t-il dit à la chaîne Fox News. Le président ukrainien Volodymyr Zelensky "a déjà indiqué qu'il adoucira sa position" sur les concessions territoriales et Vladimir Poutine "va devoir adoucir sa position lui aussi", a affirmé M. Kellogg.

Mais un conseiller du président ukrainien a rejeté les déclarations de l'émissaire américain. "Nous n'avons pas vu toute l'interview de M. Kellogg (...) Mais si son plan est juste un cessez-le-feu et des élections, c'est un plan raté. Poutine ne sera pas intimidé par ces deux choses", a déclaré à la presse Dmytro Lytvyn.

M. Zelensky a toujours rejeté toute concession territoriale à la Russie, dont les troupes occupent une vaste zone du sud-est de l'Ukraine. Mais il est sous forte pression du fait des pertes en augmentation sur le champ de bataille et de l'incertitude sur la poursuite du soutien américain.

Sur le plan militaire, l'armée de l'air ukrainienne a affirmé que quatre personnes avaient été tuées dans une attaque russe à la "bombe aérienne guidée" samedi contre un ancien bâtiment scolaire à Soudja, principale ville tenue par Kiev dans la région russe de Kursk. Quatre personnes ont été grièvement blessées et 80 autres sauvées des décombres.

La Russie n'a pas donné de bilan, mais a accusé Kiev d'avoir ciblé l'école, un "crime impardonnable". Les enquêteurs russes ont annoncé ouvrir une procédure pénale contre un commandant ukrainien qui, selon eux, est



à l'origine de l'attaque.

"Les forces armées ukrainiennes ont commis un nouveau crime de guerre en lançant une frappe de missile ciblée contre un pensionnat de la ville de Soudja", a écrit le ministère russe de la Défense. L'Ukraine a déjà accusé à plusieurs reprises les forces russes d'avoir frappé ce bâtiment transformé en refuge. Le 12 janvier, elle avait affirmé qu'une femme y avait été tuée lors d'une frappe.

Kiev a lancé une offensive surprise en août 2024 dans la région de Kursk, prenant le contrôle de dizaines de localités, dont la ville de Soudja, où vivaient quelque 6.000 personnes avant les combats.

Depuis, les forces russes ont repris une grande partie des territoires perdus, mais les combats se poursuivent et des centaines de civils restent coincés et coupés du monde dans les zones occupées par Kiev, suscitant les protestations de leurs proches.

"Ils ont détruit le bâtiment alors même qu'il y avait des dizaines de civils", a fustigé samedi le président ukrainien Volodymyr Zelensky sur X, partageant une vidéo montrant un immeuble très endommagé, ainsi qu'un homme blessé gisant au sol. "Les bombes russes détruisent les maisons ukrainiennes de la même façon".

En Ukraine même, au moins 23 personnes ont été tuées dans des frappes russes qui ont visé le centre, le sud et l'est du pays durant le weekend, selon les autorités régionales et la police.

Une attaque de drone russe contre un minibus a tué cinq personnes, dont deux enfants, dimanche matin à Kherson (sud), et une femme a péri dans un bombardement ailleurs dans la ville, selon la municipalité.

14 personnes, dont trois enfants, ont été tuées et plus de 20 blessées dans la ville de Poltava après qu'un missile a touché un im-

meuble résidentiel tôt samedi, selon l'administration locale et les secours.

Trois autres personnes ont été tuées ce week-end dans la région de Soumy, et une autre à Kharkiv, grande ville du nord-est, selon les autorités ukrainiennes.

Moscou, de son côté, a déclaré que deux personnes avaient été tuées dans des attaques de drones ukrainiens sur la région russe frontalière de Belgorod.

Alors que leur pays subit constamment des frappes russes meurtrières, les troupes ukrainiennes sont en grande difficulté dans l'est du pays, où l'armée russe progresse malgré de lourdes pertes humaines et matérielles.

Dimanche, une explosion près de Pavlograd (centre) près d'un centre de recrutement militaire a fait un blessé, a indiqué la police, au lendemain d'un incident similaire ayant tué une personne, alors que Kiev peine à mobiliser plus de recrues.

Collision aérienne de Washington

55 corps repêchés du fleuve Potomac

Quatre jours après la collision aérienne à Washington entre un avion de ligne et un hélicoptère militaire qui a coûté la vie à 57 personnes, 55 corps ont été repêchés du fleuve Potomac et identifiés, ont indiqué dimanche les autorités locales.

"De nouveaux corps ont été localisés et repêchés. Jusque-là, 55 victimes de cet accident ont été identifiées", a indiqué le chef des pompiers de la capitale américaine John Donnelly au cours d'une conférence de presse dimanche après-midi. "Nous allons rester ici et continuer les recherches jusqu'à ce qu'on ait tout

le monde," a-t-il promis. "Nous pensons pouvoir récupérer toutes les victimes." "Nous nous attendons à trouver d'autres corps en repêchant le fuselage" de l'avion, a-t-il encore précisé.

Après un travail de préparation minutieux, les services de secours prévoient d'entamer les opérations de levage de l'épave de l'avion lundi.

Un navire grue était positionné à côté dimanche, selon un photographe de l'AFP.

Plus de 200 embarcations ont été impliquées dans cette opération de grande ampleur, qui dure depuis bientôt quatre jours, ont précisé les autorités.

Plus tôt dans la journée de dimanche, des familles de victimes sont venues se recueillir sur la rive du Potomac, à proximité du lieu du crash des deux appareils, et ont déposé des roses blanches.

"Le manque de personnel dans le contrôle aérien est un problème majeur depuis des années et des années", a reconnu le nouveau ministre des Transports Sean Duffy dimanche sur Fox News, en promettant "des gens brillants, intelligents et talentueux dans les tours de contrôle".

La presse américaine avait révélé jeudi que les effectifs de la tour de

contrôle de l'aéroport Ronald-Reagan de Washington n'étaient "pas" à leur niveau "normal" au moment de la collision entre les deux appareils.

Le président républicain Donald Trump a, lui, mis en cause - sans preuve - les politiques de diversité mises en oeuvre dans l'administration américaine pour expliquer la catastrophe aérienne et ce manque d'effectif.

Les enquêteurs de l'Agence américaine de sécurité des transports (NTSB), indépendante du gouvernement, espèrent publier un rapport préliminaire sous trente jours. Leur investigation complète pourrait prendre un an.

Hausse de 47% du trafic maritime de marchandises entre Castellón et les ports marocains en 2024

Le trafic global de marchandises entre le port de Castellón et les ports marocains a atteint en 2024 un volume total de 1,34 million de tonnes, soit une augmentation de 47,2% par rapport à 2023, selon les données de l'Autorité portuaire de Castellón.

Cette performance est essentiellement portée par le secteur de la céramique dont les produits représentent 81,3% du volume du trafic total de marchandises entre Castellón et le Maroc.

En 2024, les produits provenant du secteur de la céramique ont atteint près de 1,1 million de tonnes, enregistrant ainsi un bond de 54,4% par rapport à l'année précédente, rapporte la MAP.

Dans le détail, le feldspath vient en tête avec un volume de 929.160 tonnes (+46%). Il est suivi des carreaux céramiques (+73%), sachant que les autres matériaux stratégiques pour l'industrie céramique tels que les frites de verre et d'émail ainsi que les argiles ont enregistré respectivement une progression de 205,5% et de 8,64%.

Avec ce volume de trafic de marchandises, le Maroc consolide sa place de deuxième partenaire commercial du port Castellón, s'est félicité le président de l'Autorité portuaire de Castellón, Rubén Ibáñez.

Commentant cette performance, M. Ibáñez, a mis en avant l'impact de cette augmentation du trafic de marchandises avec le Maroc sur la compétitivité des entreprises du secteur de la céramique en Espagne, notant que ces résultats consolident d'une part la stratégie du port et renforcent la présence des produits espagnols sur les marchés étrangers notamment d'Afrique.

Il a également souligné l'engagement de l'Autorité portuaire à poursuivre les investissements dans les infrastructures et services logistiques pour faire du port de Castellón un hub stratégique en Méditerranée, au service des échanges avec le Maroc et d'autres marchés du continent africain.

Le taux de chômage a grimpé à 13,3% en 2024

La grande désillusion se confirme sur le front de l'emploi

Les politiques et mesures mises en place par l'exécutif pour endiguer le chômage n'ont visiblement pas eu d'impact significatif en 2024 pour les jeunes en quête permanent d'emploi. C'est du moins ce que révèlent les chiffres publiés par le Haut-commissariat au plan (HCP).

En effet, d'après les données relatives à la situation du marché du travail en 2024, le taux de chômage est passé de 13% à 13,3% au niveau national, de 16,8% à 16,9% en milieu urbain et de 6,3% à 6,8% en milieu rural.

Sans surprise, « il reste plus élevé parmi les jeunes de 15 à 24 ans (36,7%), les diplômés (19,6%) et les femmes (19,4%) », a indiqué l'institution publique dans sa récente note d'information.

Comme indiqué dans notre édition du week-end dernier, « tous les programmes d'emploi mis en place par le gouvernement se sont avérés inefficaces, n'ayant aucun impact positif sur le marché du travail » (Réf. Une feuille de route pour l'emploi !!!).

Dans cet article, nous citons, à titre d'exemple, le programme «Awrach», qui avait pour objectif d'assurer des emplois temporaires aux jeunes dans le cadre de projets locaux, mais qui a fait long feu en raison du manque de suivi et de financement adapté.

Rappelons que d'autres programmes destinés aux jeunes ont connu le même sort, à l'instar des programmes « Forsa » et « Moukawalati ».

Quoi qu'il en soit, la situation reste préoccupante sur le front du travail. Des chiffres du HCP, il ressort que le nombre des chômeurs est passé de 1.580.000 à 1.638.000 chômeurs, ce qui correspond à une hausse de 4%.

Et selon les explications de l'institution publique, « cette hausse est la conséquence d'un accroissement de 42.000 chômeurs en milieu urbain et de 15.000 en milieu rural », a-t-elle fait savoir notant que cette hausse a concerné l'ensemble des catégories d'âge.

Dans le détail, le taux de chômage est passé de 35,8% à 36,7% (+0,9 point) parmi les jeunes âgés de 15 à 24 ans, de 20,6% à 21% (+0,4 point) pour les personnes âgées de 25 à 34 ans, de 7,4% à 7,6% (+0,2 point) pour celles de 35 à 44 ans, et de 3,7% à 4% pour celles de 45 ans et plus (+0,3 point).

D'après le HCP, « selon le diplôme, le taux de chômage a connu une quasi-stagnation (-0,1 point) parmi les diplômés, passant de 19,7% à 19,6%, et une hausse de 0,3 point parmi les personnes n'ayant aucun diplôme, passant de 4,9% à 5,2% ».

Après analyse, il apparaît que ce taux a enregistré les hausses les plus importantes parmi les titulaires de diplômes en



qualifications professionnelles (+1,5 point avec un taux de 23,9%), suivis des titulaires des diplômés de l'enseignement secondaire qualifiant (+1,3 point avec un taux de 24,6%).

Le taux de sous-emploi est passé de 9,8% à 10,1% au niveau national

La hausse a également été enregistrée au niveau du sous-emploi dont le volume est passé entre 2023 et 2024 de 1.043.000 à 1.082.000 personnes, de 560.000 à 585.000 en milieu urbain et de 483.000 à 496.000 en milieu rural.

En conséquence, déduit le Haut-commissariat, « le taux de sous-emploi a augmenté de 9,8% à 10,1% au niveau national, de 8,7% à 8,9% en milieu urbain et de 11,6% à 12,2% en milieu rural.

Il est important de préciser que les secteurs ayant connu une hausse du sous-emploi sont l'agriculture, forêt et pêche avec 0,9 point (de 11,2% à 12,1%), les BTP avec +0,4 point (de 19,2% à 19,6%) et les "services" avec +0,2 point (de 7,7% à 7,9%).

Le HCP note également : « la population active occupée en situation de sous-emploi liée à la durée de travail, a atteint, en 2024, 595.000 personnes au niveau national contre 512.000 une année auparavant. Le taux correspondant a augmenté de 4,8% à 5,6% au niveau national, de 4% à 4,3% en milieu urbain et de 6,2% à 7,7% en milieu rural ».

Alain Bouithy

Maroc : Le déficit commercial augmente de 7,3% en 2024

Le déficit commercial a atteint 306,47 milliards de dirhams (MMDH) en 2024, en augmentation de 7,3% comparativement à une année auparavant, selon l'Office des changes.

Cette évolution couvre une hausse des importations de biens (+6,4% à 761,45 MMDH) et un accroissement des exportations (+5,8% à 454,97 MMDH), indique l'Office dans son récent bulletin des indicateurs mensuels des échanges extérieurs, précisant que le taux de couverture a reculé de 0,4 point à 59,8%.

L'augmentation des importations est attribuable à la progression de la majorité des produits, dont les produits finis d'équipement (+12,9% à 180,21 MMDH), les produits finis de consommation (+10,7% à 177,45 MMDH), les demi-produits (8% à 163,97 MMDH), les produits bruts (+4,3% à 33,26 MMDH) et les produits alimentaires (+2,2% à 91,57 MMDH), fait savoir la même source. Pour ce qui est des exportations, rapporte la MAP, elles ont été soutenues essentiellement par la performance de l'aéronautique (+14,9% à près de 26,45 MMDH), des phosphates et dérivés (+13,1% à 86,76 MMDH), de l'automobile (+6,3% à 157,6 MMDH) et de l'agriculture et agro-alimentaire (+3,1% à 85,81 MMDH).

Barid Al-Maghrib consolide son rôle de leader de la confiance numérique au Maroc

Barid Al-Maghrib confirme sa position de leader en tant que prestataire de la confiance numérique (PSCo) au Maroc, avec l'obtention de l'agrément de la Direction Générale de la Sécurité des Systèmes d'Information (DGSSI) relevant du département ministériel de l'Administration de la défense Nationale, et ce, conformément à la loi n° 43-20 relative aux services de confiance pour les transactions électroniques.

En vertu de cette habilitation, Barid Al-Maghrib continuera à délivrer des certificats de signature et de cachet électroniques, offrant aux particuliers et aux entreprises la force probante de leur identité numérique et la validité légale de leur signature apposée sur les docu-

ments électroniques, tout en respectant les standards de sécurité les plus stricts.

Pour rappel, véritable précurseur dans ce domaine, Barid Al-Maghrib a lancé dès 2011 le service «BaridE-Sign», en tant que premier prestataire agréé dans le cadre de la loi n°53-05 relative aux échanges électroniques de données juridiques. Depuis, le Groupe accompagne divers écosystèmes, tant dans le secteur public que privé, dans la mise en place de plateformes de dématérialisation conformes aux exigences nationales et internationales en la matière, renforçant sa position ainsi que son rôle dans l'accompagnement du programme national de la transition numérique au Maroc.



Cybersécurité

Crédit Agricole du Maroc renforce son engagement en faveur des bonnes pratiques

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc a organisé, jeudi dernier, un événement autour de la thématique de la cybersécurité dans le domaine bancaire au profit de ses collaborateurs et de ses partenaires stratégiques avec la participation

d'experts renommés dans le domaine. Cette initiative, qui visait à échanger sur les enjeux clés liés à la sécurité du numérique et à partager les meilleures pratiques pour lutter contre les menaces cybernétiques croissantes auxquelles sont confrontées les institutions financières, a permis de consolider les relations avec les acteurs de cet écosystème, et renforcer la culture de la sécurité au sein du Groupe tout en stimulant l'innovation pour anticiper les menaces futures et en soulignant l'importance capitale de la cybersécurité pour l'avenir du secteur bancaire.

L'événement a connu, notamment, la présence de membres du Conseil de surveillance du Groupe Crédit Agricole du Maroc, ainsi que de représentants de la Direction générale de la sécurité des systèmes d'information, relevant de l'Administration de défense Nationale, de

Bank Al-Maghrib et de l'AMMC.

Il a donné aux participants une vision approfondie du socle réglementaire et de la stratégie nationale relative à la cybersécurité et leur a permis de s'informer sur les dernières tendances en la matière, de découvrir des solutions innovantes et d'échanger sur les défis actuels pour la protection des données des clients. Des experts reconnus, notamment des consultants en cybersécurité, des entrepreneurs et des professionnels de la technologie, ont présenté des analyses approfondies sur des sujets tels que la protection des données sensibles, la gestion des risques cyber et les meilleures stratégies pour prévenir, détecter et réagir aux attaques cybernétiques. « Cet événement souligne notre engagement à être alignés aux bonnes pratiques de cybersécurité du sec-

teur bancaire, non seulement pour protéger les données de nos clients, mais aussi pour participer activement à la construction d'un écosystème numérique sécurisé », a déclaré Mohammed Fikrat, président du Groupe Crédit Agricole du Maroc. « La cybersécurité est une priorité stratégique pour notre Groupe, et nous sommes heureux de pouvoir échanger avec les meilleurs experts du secteur afin de mieux comprendre les

enjeux et d'enrichir notre approche ».

La présence des dirigeants et collaborateurs du Groupe, de ses partenaires, ainsi que les diverses interventions ont permis de consolider la vision partagée d'une sécurité numérique renforcée. La banque a également mis en avant son ambition de continuer à développer des solutions digitales innovantes tout en restant agile face aux nouvelles menaces.

Le Groupe a réuni experts et partenaires pour échanger sur les enjeux clés de la sécurité du numérique



Le marché boursier joue un rôle clé dans le financement du secteur agro-industriel

Le marché boursier joue un rôle clé dans le financement de l'économie nationale et particulièrement dans le secteur de l'agro-industrie qui occupe une place stratégique au sein du tissu économique du Royaume, a affirmé, vendredi à Rabat, le président de la Fédération nationale de l'agroalimentaire (FENAGRI), Abdelmounim El Eulj.

"Le marché boursier, en tant qu'outil de financement structurant de l'économie, joue un rôle clé, offrant aux entreprises les ressources financières nécessaires ainsi que l'accompagnement stratégique pour les aider à se structurer, innover et à se projeter vers l'avenir", a dit M. El Eulj à l'ouverture d'une confé-

rence tenue sous le thème "Comment le marché boursier peut accompagner le secteur agroalimentaire marocain pour catalyser son potentiel de croissance et se projeter vers un futur d'expansion?".

Pour lui, un tel financement est essentiel pour leur permettre de relever les défis du marché local, d'accélérer leur expansion à l'international et de répondre aux exigences croissantes du secteur, rapporte la MAP.

De son côté, le président de la Fédération des industries de transformation et de valorisation des produits de la pêche (FENIP), Hassan Sentissi El Idrissi, a mis en avant l'importance du secteur de l'industrie halieutique comme

secteur stratégique de l'économie nationale.

Et de poursuivre : "Ce secteur n'est pas seulement un pilier de notre souveraineté alimentaire, il est également un levier clé pour l'industrialisation, l'emploi et la compétitivité du Maroc sur la scène internationale".

Dans ce sillage, M. Sentissi El Idrissi a considéré le marché boursier comme moteur de développement dudit secteur. "S'appuyer sur le marché boursier, c'est permettre aux entreprises du secteur l'accès aux ressources nécessaires pour moderniser les infrastructures, renforcer nos capacités et investir dans la recherche et l'innovation".

Le président de la FENIP a souligné la nécessité d'une collaboration étroite avec la Bourse de Casablanca, les institutions financières et celles spécialisées pour identifier les entreprises les plus prometteuses, afin de leur offrir des solutions adaptées à leurs besoins et de créer un environnement propice à leur expérience.

Organisée par le ministère de l'Industrie et du Commerce, en partenariat avec la Bourse de Casablanca et la FENAGRI, cette conférence a été l'occasion d'explorer les opportunités qu'offre le financement boursier au développement du secteur de l'industrie agroalimentaire et du "Made In Morocco".

Tombée de rideau sur la 3^{ème} édition du FLAM

La troisième édition du Festival du livre africain de Marrakech (FLAM) a clôturé ses activités, dimanche soir, au Centre culturel "Les Etoiles Jamaa El Fna", avec la participation d'un parterre d'écrivains et d'intellectuels marocains et étrangers.

Cet événement culturel, organisé du 30 janvier au 02 février à la Cité Ocre, a été l'occasion de mettre en avant le rayonnement culturel et artistique de l'Afrique à travers des discussions riches et des événements variés.

L'édition de cette année a particulièrement centré les voix des femmes en Afrique et les nombreuses façons dont elles se reflètent au sein de la littérature mondiale, avec la participation de la grande écrivaine et icône littéraire Ananda Devi, aux côtés de l'ancienne ministre de la Justice française et militante pour les droits de l'Homme, Christiane Taubira, qui a partagé son engagement social et politique ainsi que sa passion pour la littérature.

Le programme varié de cette édition a inclus une série de panels et tables rondes sur une variété de sujets, notamment "la mémoire, l'identité africaine et la transmission culturelle", "la littérature féminine en tant que mécanisme de transformation sociale", "les enjeux et les défis du mouvement féministe africain", ainsi que des séances de dédicaces et signatures de plusieurs nouvelles publications.

Le festival a également présenté



une exposition de l'artiste haïtienne Marie-Denise Douyon, ainsi que des cafés littéraires, des masterclass et des soirées, avec un accent particulier sur la jeunesse.

La 3^{ème} édition du FLAM a été "une nouvelle édition réussie à plusieurs niveaux, notamment par la qualité des intervenants et des thèmes abordés", a indiqué le délégué général du festival, Younés Ajarraï, dans une déclaration à la MAP, notant que le festival a su s'imposer à l'échelle nationale, continentale et internationale.

Il a affirmé que le festival a connu une large participation internationale, avec des participants de différents pays et continents, ce qui a renforcé la dimension internationale du festival et a fourni un espace de discussion sur les questions de littérature et de culture sur le continent.

Le programme du festival a accordé cette année une attention particulière à la jeunesse, à travers l'organisation d'ateliers d'écriture, de formations et de rencontres littéraires dans les écoles et universités partenaires, afin d'impliquer les jeunes dans le dynamisme culturel que le festival cherche à consolider, a-t-il ajouté.

La clôture de l'événement a été marquée par la remise du Prix littéraire des lycéens de Marrakech, qui vise à encourager la lecture et l'écriture chez les jeunes et à promouvoir le rôle de la littérature dans le développement de leur conscience culturelle.

Le prix vise à mettre en exergue l'engagement social du FLAM à partager ses connaissances et à les transmettre aux jeunes générations, dans le cadre d'une vision globale qui vise à promouvoir l'activité cul-

tuelle et intellectuelle chez les jeunes.

A cet égard, l'écrivaine et journaliste Myriam Jebbor, lauréate du Prix littéraire des lycéens de Marrakech pour son roman "Irahison", a exprimé sa joie de remporter ce prix, estimant qu'il représente pour elle un grand encouragement et une motivation pour continuer à écrire, d'autant plus qu'il émane de jeunes qui ont montré une passion pour la lecture et l'interaction avec la littérature.

Dans une déclaration à la MAP, elle a fait l'éloge des rencontres réalisées durant le festival avec ses jeunes lecteurs, où elle a senti leur grande curiosité culturelle, leur ouverture intellectuelle et leurs questions profondes, ce qui a fait du festival une expérience "très riche et réciproque".

Véritable rendez-vous rassemblant des écrivains, des penseurs et des intellectuels d'Afrique et de ses diasporas, le FLAM a été fondé par Mahi Binebine (écrivain et artiste plasticien), Fatimata Wane-Sagna (journaliste), Hanane Essaydi (universitaire) et Younés Ajarraï (entrepreneur culturel).

Porté par l'association "WE ART AFRICA/ /NS", le FLAM se veut une célébration éloquente de la littérature et de la culture africaines, qui vise à contribuer au rayonnement culturel et artistique du continent tout en mettant en lumière la richesse de ses littératures et de ses arts.

Karima Moual : *La littérature joue un rôle fondamental dans le changement de l'image stéréotypée de la femme africaine*

L'écrivaine et journaliste de la chaîne italienne Mediaset, Karima Moual, a affirmé que la littérature joue un rôle fondamental dans le changement de l'image stéréotypée de la femme africaine.

Dans une interview accordée à la MAP en marge de la 3^{ème} édition du Festival du livre africain de Marrakech (FLAM), elle a qualifié la culture de clef de voûte du changement des mentalités, notant que la littérature favorise une meilleure compréhension des sociétés et contribue à briser les restrictions imposées par les stéréotypes.

Pour elle, le plus grand défi réside dans la publication et la

diffusion de cette littérature, notamment en Occident qui est appelé à fournir davantage d'efforts pour se familiariser avec la diversité culturelle africaine qui enregistre actuellement une évolution importante et positive.

Elle a souligné que la littérature africaine présente une image plus réaliste et diversifiée de la femme africaine, loin des stéréotypes, insistant à cet égard sur l'importance de soutenir les écrivains africains, en particulier les femmes, pour publier leurs œuvres et les traduire vers d'autres langues, en vue d'atteindre un public plus large.

L'autrice, dont les écrits abor-

dent des questions de migration, d'identité et d'intégration, a indiqué qu'elle se sentait investie d'une grande responsabilité en tant qu'écrivaine d'origine marocaine en Italie, rappelant l'importance d'utiliser un langage simple et compréhensible pour lutter contre les stéréotypes.

A cet effet, elle a estimé que le FLAM est un événement culturel à dimension mondiale qui met en lumière la littérature africaine contemporaine et renforce l'identité africaine sur la scène internationale, ajoutant que de telles manifestations contribuent à la diffusion des récits africains au-delà des frontières du continent.



Des autrices marocaines explorent les thèmes de la solitude et de la liberté dans l'écriture

Des romancières et poétesses marocaines ont exploré, dimanche à Marrakech, les thèmes de la solitude et de la liberté dans l'écriture, avec un accent particulier sur les thèmes pertinents à la femme.

Lors d'une rencontre tenue sous le thème "Panorama de la littérature marocaine: créatrices et libres", des écrivaines marocaines ont offert un regard profond et nuancé sur la création littéraire féminine au Maroc, reflétant la liberté et la solitude en tant que moteurs es-

sentuels du processus créatif. Intervenant durant la rencontre, la romancière et journaliste, Myriam Jebbor, a souligné que la solitude peut être un choix ou une contrainte pour l'écrivain, mais elle constitue toujours un espace de création et de réflexion.

Selon elle, les écrivains et en particulier les femmes écrivaines trouvent dans la solitude un refuge leur permettant de s'affranchir des contraintes sociales.

Pour sa part, l'écrivaine et poétesse marocaine Rim Bettal, a estimé que l'écri-

ture est un espace de libération et d'affirmation de soi, souvent inaccessible dans la vie quotidienne.

Pour elle, la solitude "n'est pas quelque chose de négatif" du fait qu'elle provoque des questions à partir desquelles découlent de "la réflexion et l'analyse féconde".

De son côté, l'autrice marocaine Fedwa Misk, a relevé que la solitude, loin d'être un fardeau, peut aussi devenir un puissant moteur de solidarité et de création de communautés littéraires.

Bouillon de culture

Barbie Hsu

L'actrice et chanteuse taïwanaise Barbie Hsu, qui s'est notamment fait connaître par la série dramatique "Meteor Garden", est décédée d'une pneumonie à l'âge de 48 ans, ont annoncé lundi des médias locaux.

Barbie Hsu était en voyage au Japon, à l'occasion du Nouvel An lunaire, selon sa petite sœur.

"Ma chère et gentille soeur Barbie Hsu nous a malheureusement quittés en raison de complications grippales qui ont conduit à une pneumonie", a déclaré Dee Hsu dans un communiqué diffusé par l'agent de son aînée et cité par l'agence de presse Central News Agency.

Son décès était lundi dans les "trending topics" (principaux sujets abordés) du réseau social Weibo, et l'acteur chinois Huang Xiaoming a écrit sur la plateforme "être sous le choc et profondément attristé".

L'association de défense des droits des animaux PETA a déclaré être "brisée" par la mort de Barbie Hsu, notant qu'elle était "l'une des premières et plus grandes stars" à la soutenir.

Barbie et sa cadette Dee étaient devenues célèbres dans les années 90 en tant que chanteuses de pop en duo, avant de se tourner vers l'animation d'émissions télévisées et la comédie.

Si la carrière de "Big S", son autre nom, avait connu une éclipse ces dernières années, la série "Meteor Garden" dont elle a été l'actrice principale en 2001 a été réadaptée en 2018 et diffusée sur Netflix.

Beyoncé enfin sacrée aux Grammy Awards

Le couronnement tant attendu a enfin eu lieu: Beyoncé a reçu le prix du meilleur album de l'année dimanche aux Grammy Awards, une grande première, lors d'une soirée également marquée par la domination du rappeur Kendrick Lamar.

"Queen B" a remporté trois trophées grâce à son album country "Cowboy Carter", tandis que le natif de Compton en a rafflé cinq, s'imposant comme l'artiste le plus titré d'une soirée empreinte d'émotions dédiée aux victimes des incendies de Los Angeles.

Eternelle prétendante, Beyoncé n'avait jamais réussi à remporter la récompense reine. Des artistes blancs - Taylor Swift, Adele, Harry Styles et Beck - lui avaient toujours volé la vedette, ce qui était source de polémique.

"Cela fait de nombreuses années", a lâché la chanteuse de 43 ans sur scène, visiblement soulagée. "J'espère que nous continuerons à aller de l'avant, à ouvrir des portes."

"Queen B" atteint ainsi l'apothéose, car ses dizaines de victoires dans des catégories mineures faisaient déjà d'elle l'artiste la plus titrée des Grammy Awards.

Dimanche, elle a également remporté le prix du meilleur album country et celui du meilleur duo country, pour sa chanson "II Most Wanted", interprétée avec Miley Cyrus.

Dans son album, "Cowboy Carter", Beyoncé explore ses racines texanes et rend hommage aux influences afro-américaines de la country, un genre longtemps dominé par des hommes

blancs et conservateurs.

"Le genre est parfois un mot codé qui nous maintient à notre place en tant qu'artistes", a observé l'ex-chanteuse du groupe de r'n'b "Destiny's Childs", en encourageant "les gens à faire ce qui les passionne et à rester persévérants".

La soirée a également tourné au plébiscite pour Kendrick Lamar, avec deux prix majeurs sur cinq trophées remportés. Sa "diss track" au vitriol contre son rival Drake, "Not Like Us", a été élue meilleure chanson et meilleur enregistrement.

Dans ce titre violent, le Californien traite notamment son ennemi cana-

dien de "pédophile". Mais sur scène, il n'a pas eu un mot pour lui. "Rien de plus puissant que la musique rap, (...) nous sommes la culture", s'est-il contenté de déclarer, en dédiant sa victoire à Compton, la banlieue pauvre de Los Angeles où il est né.

La sensation queer Chappell Roan a elle été élue révélation de l'année.

Adeptes de tenues hautes en couleur, inspirées des drag queens, l'interprète de "Pink Pony Club" en a profité pour prendre à partie les responsables de l'industrie musicale.

La chanteuse du Midwest a raconté ses galères à Los Angeles, lorsque son premier label l'a lâchée

pendant la pandémie. Elle a réclamé des "salaires décents" et une "assurance maladie" pour tous les artistes.

"Les labels, on est là pour vous, mais êtes-vous là pour nous?", a-t-elle lancé, sous son maquillage criard.

Parmi la jeune génération, sa concurrente britannique Charli XCX a elle remporté trois Grammys. L'étoile montante de la pop Sabrina Carpenter en a rafflé deux, dont celui du meilleur album pop vocal.

Un morceau des Beatles, "Now and Then", produit grâce à l'intelligence artificielle plus de cinquante après leur séparation, a été élu meilleure prestation rock.

La soirée a également été fructueuse pour les artistes français. Le groupe Gojira et la chanteuse lyrique Marina Viotti ont remporté le Grammy de la meilleure prestation metal, pour leur interprétation fracassante de "Mea Culpa (Ah! Ça ira!)", avec une Marie-Antoinette décapitée lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Paris.

De son côté, Justice a obtenu le Grammy du meilleur enregistrement dance/electro, pour son titre "Neve-render".

La cérémonie a également servi d'immense événement caritatif, pour aider Los Angeles, encore sous le choc des incendies qui ont fait près d'une trentaine de morts et détruit des milliers de bâtiments en janvier.

Toute la soirée, l'humoriste Trevor Noah a appelé aux dons, ce qui a permis de récolter sept millions de dollars grâce aux téléspectateurs.



Dix-septième chapitre

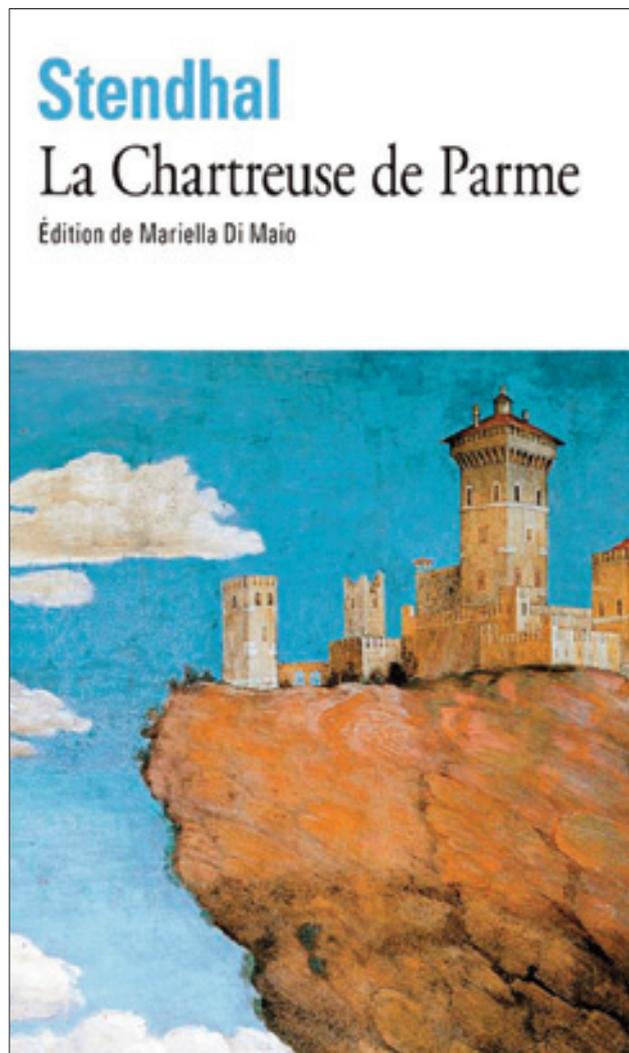
Cet animal-là fait mon malheur ! s'écria le comte furieux, devant Bruno stupéfait, et croit me séduire par ces mêmes phrases hypocrites que tant de fois nous avons arrangées ensemble pour prendre à la glu quelque sot. Il refusa l'ordre qu'on lui offrait, et dans sa réponse parla de l'état de sa santé comme ne lui laissant que bien peu d'espérance de pouvoir s'acquitter longtemps encore des pénibles travaux du ministère. Le comte était furieux. Un instant après, on annonça le fiscal Rassi, qu'il traita comme un nègre.

— Eh bien ! parce que je vous ai fait noble, vous commencez à faire l'insolent ! Pourquoi n'être pas venu hier pour me remercier, comme c'était votre devoir étroit, monsieur le cuistre ?

Le Rassi était bien au-dessus des injures ; c'était sur ce ton-là qu'il était journellement reçu par le prince ; mais il voulait être baron et se justifia avec esprit. Rien n'était plus facile.

— Le prince m'a tenu cloué à une table hier toute la journée ; je n'ai pu sortir du palais. Son Altesse m'a fait copier de ma mauvaise écriture de procureur une quantité de pièces diplomatiques tellement niaises et tellement bavardes que je crois, en vérité, que son but unique était de me retenir prisonnier. Quand enfin j'ai pu prendre congé, vers les cinq heures, mourant de faim, il m'a donné l'ordre d'aller chez moi directement, et de n'en pas sortir de la soirée. En effet, j'ai vu deux de ses espions particuliers, de moi bien connus, se promener dans ma rue jusque sur le minuit. Ce matin, dès que je l'ai pu, j'ai fait venir une voiture qui m'a conduit jusqu'à la porte de la cathédrale. Je suis descendu de voiture très-lentement, puis, prenant le pas de course, j'ai traversé l'église et me voici. Votre Excellence est dans ce moment-ci l'homme du monde auquel je désire plaire avec le plus de passion.

— Et moi, monsieur le drôle, je ne suis point dupe de tous ces contes plus ou moins bien bâtis ! Vous avez refusé de me parler de



Fabrice avant-hier ; j'ai respecté vos scrupules et vos serments touchant le secret, quoique les serments pour un être tel que vous ne soient tout au plus que des moyens de défaite. Aujourd'hui, je veux la vérité : Qu'est-ce que ces bruits ridicules qui font condamner à mort ce jeune homme comme assassin du comédien Giletti ?

— Personne ne peut mieux rendre compte à Votre Excellence de ces bruits, puisque c'est moi-même qui les ai fait courir par ordre du souverain ; et, j'y pense : c'est peut-être pour m'empêcher de vous faire part de cet incident qu'hier, toute la journée, il m'a retenu prisonnier. Le prince, qui ne me croit pas un fou, ne pouvait pas douter que je ne vinsse vous apporter ma croix et vous supplier de l'attacher à ma boutonnière.

— Au fait ! s'écria le ministre, et pas de phrases.

— Sans doute le prince voudrait bien tenir une sentence de mort contre M. del Dongo, mais il n'a, comme vous le savez sans doute, qu'une condamnation en vingt années de fers, commuée par lui, le lendemain même de la sentence, en douze années de forteresse avec jeûne au pain et à l'eau tous les vendredis, et autres bamboches religieuses.

— C'est parce que je savais cette condamnation à la prison seulement, que j'étais effrayé des bruits d'exécution prochaine qui se répandent par la ville ; je me souviens de la mort du comte Palanza, si bien escamotée par vous.

— C'est alors que j'aurais dû avoir la croix ! s'écria Rassi sans se déconcerter ; il fallait serrer le bouton tandis que je le tenais, et que l'homme avait envie de cette mort. Je fus un nigaud alors, et, c'est armé de cette expérience, que j'ose vous conseiller de ne pas m'imiter aujourd'hui. (Cette

comparaison parut du plus mauvais goût à l'interlocuteur, qui fut obligé de se retenir pour ne pas donner des coups de pied à Rassi.)

— D'abord, reprit celui-ci avec la logique d'un juriste et l'assurance parfaite d'un homme qu'aucune insulte ne peut offenser, d'abord il ne peut être question de l'exécution dudit del Dongo ; le prince n'oserait ! les temps sont bien changés ! et enfin, moi, noble et espérant par vous de devenir baron, je n'y donnerais pas les mains. Or, ce n'est que de moi, comme le sait Votre Excellence, que l'exécuteur des hautes œuvres peut recevoir des ordres, et, je vous le jure, le chevalier Rassi n'en donnera jamais contre le sieur del Dongo.

— Et vous ferez sagement, dit le comte en le toisant d'un air sévère.

— Distinguons ! reprit le Rassi avec un sourire. Moi je ne suis que pour les morts officielles, et si M. del Dongo vient à mourir d'une colique, n'allez pas me l'attribuer ! Le prince est outré, et je ne sais pourquoi, contre la Sanseverina (trois jours auparavant le Rassi eût dit la duchesse, mais, comme toute la ville, il savait la rupture avec le premier ministre) ; le comte fut frappé de la suppression du titre dans une telle bouche, et l'on peut juger du plaisir qu'elle lui fit ; il lança au Rassi un regard chargé de la plus vive haine. Mon cher ange ! se dit-il ensuite, je ne puis te montrer mon amour qu'en obéissant aveuglément à tes ordres.

— Je vous avouerai, dit-il au fiscal, que je ne prends pas un intérêt bien passionné aux divers caprices de madame la duchesse ; toutefois, comme elle m'avait présenté ce mauvais sujet de Fabrice, qui aurait bien dû rester à Naples, et ne pas venir ici embrouiller nos affaires je tiens à ce qu'il ne soit pas mis à mort de mon temps, et je veux bien vous donner ma parole que vous serez baron dans les huit jours qui suivront sa sortie de prison.

(A suivre)

"GENERAL STRUCTURE & INVEST" SARL A.U
Aux termes d'un acte SSP à Casablanca en date du 07/01/2025 il a été constitué une SARL A.U, dont les caractéristiques sont les suivantes:
Objet : Conseil de gestion - conseil juridique occupant au plus une personne - entrepreneur de travaux divers ou constructions.
Siège Social : 10 Rue Liberté 3ème Etage Appt N°5 Casablanca.
Capital Social : 100.000,00 dhs divisé en 1000 parts de 100 dirhams chacune : Mme KHADIJA AMSAÏH 1000 parts.
Gérance : Mme KHADIJA AMSAÏH est nommée gérante unique de la société pour une durée illimitée.
Année Sociale : du 01/01 au 31/12.
Le dépôt légal est effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 955013 en date du 28/01/2025 et immatriculé sous le numéro 659191.
POUR EXTRAIT ET MENTION
N° 466/PA

**** STE RHARRABTI LOCATION CAR SARL AU ****
CAPITAL DU 100 000,00 dhs RC : 7035
Siège social : RUE EL MOTANABI HAY SALAM, BERKANE.
CLÔTURE DE LIQUIDATION
Par décision en date du 20/12/2024, l'associé unique de la STE RHARRABTI LOCATION SARL AU a décidé ce qui suit :
Approuvé les comptes définitifs de la liquidation
Donné quitus au liquidateur, Mr RHARRABTI Rachid, pour sa gestion et le décharge de son mandat ;
Prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Dépot légal : a été effectué au greffe du tribunal de la première instance de BERKANE en date du 13/01/2025 sous le N° : 29
N° 469/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING-SARL-BOUZNKA
Tél/Fax: 0537649573 GSM: 0668792975.
Constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 13/01/2025, il a été établi les statuts d'une société SARL AU, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : " MANZA IMMOBILIER " S.A.R.L.A.U
Siège Social : domicilié chez BOUZ CENTER SARL à N° 622 ETG 2 HAY RIAD BOUZNKA.
Associés Uniques :
- Mr. MOHAMMED DOGHMIL, apporteur en numéraire 100 000,00 DHS soit 1000 parts sociales.
Objet : - PROMOTION IMMOBILIERE.
Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.
Gérance : la société est gérée par Mr. MOHAMMED DOGHMIL.
Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal

de 1ère Instance de Benslimane sous le N° 51 RC N°9247.
N° 470/PA
Société BE GLOW S.A.R.L.
Liquidation
Aux termes d'un acte PV en date du 20/12/2024 de la STE BE GLOW S.A.R.L au capital de dix mille (10.000,00) dh et dont le siège : OUIDJA ,23 RUE JAKARTA IMMEUBLE AMRANI A LA MEZANINE
Les associés décident :
-Examen et approbation du compte de liquidation
-Quitus au liquidateur et décharge de son mandat ;
-Constatation de la clôture de la liquidation et la radiation totale du registre commerce.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce d'Oujda le 22/01/2025 sous le N°6789.
N° 471/PA

FONDATAX
Conseil financier et fiscal COMMERCIAL DESIGN R.C. : 659669
AVIS
Au terme d'un acte ssp en date du 20 JANVIER 2025, il a été institué une société SARL AU avec les caractéristiques suivantes :
1-Dénomination: COMMERCIAL DESIGN
2-Siège social: 26, AVENUE MERS SULTAN, ETAGE 1 APPT 3-CASABLANCA
Activité : Autres travaux d'installation
4-Capital :
• MR MOHAMED EL HABIB CHOULADI fait apport en numéraire de la somme de 100.000 DH, divisée en 1000 parts sociales de 100 DH chacune
5-Gérance :
• MR MOHAMED EL HABIB CHOULADI est désigné gérant unique de la société pour une durée indéterminée.
6-Exercice comptable débute le 1er janvier et se termine le 31 décembre.
L'immatriculation au registre de commerce a été effectuée au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro de dépôt légal 955338 le 31/01/2025
N° 472/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Territoriale et des Eaux et Forêts
Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°05/2025
(Réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs)
Le Mercredi 26 Février 2025 à 10 heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 05/2025 du 26/02/2025 pour objet : Achat de matériels informatiques et logiciels destinés à la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés Pu-

bles accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Deux mille sept cent dix-huit (2 700,00) Dh).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent Trente Neuf Mille Cinq cent Dix-huit (139 500,00) DH).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Le document technique exigé par le dossier d'appel d'offres doit être déposé par voie électronique dans le portail des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.
N° 473/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA RÉGION DE BÉNI MELLAL
KHENIFRA
PROVINCE DE BÉNI-MELLAL
COMMUNE OULED YAICH
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N° : 01 /CTOY /2025
Le 26/02/2025 à 10 Heure , il sera procédé dans la salle des réunions de la commune territoriale Ouled yaich, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres des prix en date du : 26/02/2025 à 10 heure relatif à : L'acquisition de deux ambulances équipées et un fourgon mortuaire. Commune ouled yaich province de BENI MELLAL.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 250 000,00DHS (UN MILLION DEUX CENT CINQUANTE MILLE DIRHAMS)
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 24 000,00DHS (VINGT QUATRE MILLE DIRHAMS)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau d'ordre

de la commune au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 8 du règlement de la consultation.
N° 474/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
Avis d'Appel d'Offres Ouvert International N° 03/2025
Le 28 Février 2025 à 10 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la logistique de TAROU-DANNT Rue Settat - M'Haita Taroudannt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres international sur offres des prix N° 03/2025 du 28 Février 2025 à 10h pour :
Travaux de réparation des dégâts des grues survenues en septembre 2024 sur la RR106 entre PK74+000 et PK106+000, Province de Taroudant.
Le dossier d'appel d'offres ouvert international doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 10.768.416,00 (Dix Million Sept Cent Soixante Huit Mille Quatre Cent Seize Dirhams, 00 Cts).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 160 000 ,00 dhs (Cent Sixante Mille dirhams)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues à l'article 5 du règlement de consultation.
N° 475/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
Avis d'Appel d'Offres Ouvert International N° 04/2025
Le 28 Février 2025 à 11 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la logistique de TAROU-DANNT Rue Settat - M'Haita Taroudannt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres international sur offres des prix N° 04/2025 du 28 Février 2025 à 11h pour :
Travaux de réparation des dégâts des grues survenues en septembre 2024 sur :
- La RN7 entre PK380+000 et PK461+000 (Lot: Traitement de l'environnement et protections)
-La RR116 entre PK26+000 et PK30+000
-La RP1718 entre PK63+000 et PK93+300.
PROVINCE DE TAROU-DANNT
Le dossier d'appel d'offres ouvert international doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 21.389.401,20 (Vingt et Un Million Trois Cent Quatre Vingt Neuf Mille Quatre Cent Un Dirhams, 20 Cts).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 300 000 ,00 dhs (Trois Cent Mille dirhams)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAZA
CERCLE D'OUED-ABEL
CADASTRE DE BOUJLOU
COMMUNE TERRITORIALE BOUJLOU

fournir sont celles prévues à l'article 5 du règlement de consultation.
N° 476/PA

Royaume Du Maroc
Ministère de la Santé et de la Protection Sociale
Direction Régionale Casablanca Settat
Délégation Provinciale de Berrechid
Centre Hospitalier provincial de Berrechid
Avis rectificatif n° 3 de l'appel d'offres ouvert international N° 12/2024
L'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international n°12/2024 , pour la préparation et fourniture des repas aux malades et au personnel de garde des hôpitaux relevant du Centre Hospitalier Provincial de Berrechid : l'Hôpital provincial de Berrechid et l'Hôpital Arzazi de Berrechid, relevant du Centre Hospitalier Provincial de Berrechid est reportée à la date du 18/02/2025 à 11heures, - Article 7 du règlement de consultation : un minimum de deux attestations de référence dont une portant sur la restauration en milieu hospitalier public est exigé - Article 8 du règlement de consultation : le minimum du matériel complémentaire pour chaque cuisine est fixé pour ces articles à : quatre casseroles en inox ; quatre poêles en inox ; cent cinquante assiettes, cent cinquante bols et cent cinquante verres ; un distributeur de savon mural ; quatre poubelles de 240 litres - Article 11 du règlement de consultation : le dossier à présenter par chaque concurrent est mis dans un pli fermé contenant trois enveloppes distinctes portant séparément de façon apparente les mentions suivantes : « dossiers administratif et technique », « offre financière » et « offre technique ». - Article 4 du CPS : L'offre technique et les annexes I-1, I-2, I-3, II-1, II-2 et II-3 cités à l'article 32 du CPS font partie des pièces constitutives du marché
Le reste sans changement.
N° 477/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAZA
CERCLE D'OUED-ABEL
CADASTRE DE BOUJLOU
COMMUNE TERRITORIALE BOUJLOU

Avis d'appel d'offres ouvert national N°02/2025

Le 27/02/2025 à 10 heures il sera procédé au siège de la commune de Boujloù à l'ouverture des plis relatifs à
OBJET DU MARCHÉ : Electrification 211°Catégorie d'un Groupe de Foyers à La Commune de BOUJLOU
province de Taza. -lot unique-
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau technique de ladite commune, il peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme vingt-cinq mille dirhams (25000,00)
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 1400000.00/0001 un million quatre cent mille dirhams.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme au disposition des articles 30, 31 et 32 de décret N° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent :
- déposer par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 28 du décret N° 2-22-431
Précisé par l'article 06 de règlement de consultation.
pour les entreprises résidentes au Maroc :
L'entreprise concurrente doit présenter une copie certifié conforme de l'attestation de qualification et de classification conformément à l'arrêté du ministre de l'Équipement et de l'Éau 22-2477 du 16/12/2022, et doit aussi fournir un Agrément de L'ONEI suivant le règlement de consultation.

secteur	classe minimale	qualifications exigées
j	3	J5

fournir sont celles prévues à l'article 5 du règlement de consultation.
N° 478/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAZA
CERCLE D'OUED-ABEL
CADASTRE DE BOUJLOU
COMMUNE TERRITORIALE BOUJLOU

Le 27/02/2025 à 10 heures il sera procédé au siège de la commune de Boujloù à l'ouverture des plis relatifs à
OBJET DU MARCHÉ : Electrification 211°Catégorie d'un Groupe de Foyers à La Commune de BOUJLOU
province de Taza. -lot unique-
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau technique de ladite commune, il peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme vingt-cinq mille dirhams (25000,00)
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 1400000.00/0001 un million quatre cent mille dirhams.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme au disposition des articles 30, 31 et 32 de décret N° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent :
- déposer par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 28 du décret N° 2-22-431
Précisé par l'article 06 de règlement de consultation.
pour les entreprises résidentes au Maroc :
L'entreprise concurrente doit présenter une copie certifié conforme de l'attestation de qualification et de classification conformément à l'arrêté du ministre de l'Équipement et de l'Éau 22-2477 du 16/12/2022, et doit aussi fournir un Agrément de L'ONEI suivant le règlement de consultation.

Société "MESSAOUDI SOLAIRE" SARL/AU
Siège Social: Hay Nahda 1
Rue A 15 N°59 Oujda
R.C: 40335.

Aux termes de procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 09/12/2024, l'associé de la société "MESSAOUDI SOLAIRE" SARL/AU, au capital de 100.000,00 dhs décide ce qui suit:

-Approbation des comptes de la société arrêtés le 09/12/2024.

-Approbation des opérations de liquidation réalisées par Mme Fatima MESSAOUDI CIN N° FC16681 n'ont dégagé ni biens ni malis de liquidation.

-Déclaration de la clôture de liquidation et donation à Mme Fatima MESSAOUDI, liquidateur de la société, qu'aucun actif et sans réserve l'exécution de son mandat, quitus qui bénéficiera également au gérant.

-Par suite de la résolution qui précède, il a été constaté que la société est définitivement dissoute et liquidée et décide que les archives de la société seront déposées, conformément aux dispositions légales au Siège de la société.

-Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original ou d'une copie pour effectuer tous dépôts ou toute publicité partout où besoin sera.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal Commercial d'Oujda le 28/01/2025 sous le N° 2025/6829, RC N°40335.

N° 479/PA

SOCIÉTÉ « DETERGENT REDA CHIMIE » SARLAU
Siège social : HAY MOULAY ABDELLAH RUE 82 N° 81 AIN CHOCK CASABLANCA.

Au terme de l'assemblée générale extraordinaire du 23/01/2025 l'associé de la Société « DETERGENT REDA CHIMIE », société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 100.000,00 dh dont le siège social est situé à HAY MOULAY ABDELLAH RUE 82 N° 81 AIN CHOCK CASABLANCA a décidé :

• Augmenter le capital d'une somme de HUIT CENT MILLE DIRHAMS (800 000,00 Dhs) pour le porter à CENT MILLE DIRHAMS (100 000,00 Dhs) à NEUF CENT MILLE DIRHAMS (900 000,00 Dhs), par apport en fonds propres.

• Adjonction d'activité
• Modification corrélatrice des statuts.

Le dépôt légal, a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 31/01/2025 sous numéro 955667.

N° 480/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE TAOURIRT
CERCLE DE TAOURIRT
CAIDAT DE MELG EL OUIDANE
COMMUNE DE MELG EL OUIDANE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° : 01/2025
(Séance Publique)

Le 03/03/2025 à 10 heures,

il sera procédé, au siège de la commune de MELG EL OUIDANE (Au bureau du Président de la commune de MELG EL OUIDANE), CENTRE MELG EL OUIDANE à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre national sur offre de prix relatif aux travaux :

• ELECTRIFICATION IERE CATEGORIE DE 9 FOYERS SIS DOUAR OULED LAFKIR LARBAE ET DOUAR OULED ALI BNI OUKIL ET MODIFICATION LIGNE BT DOUAR OULED MHAMED BNI OUKIL A LA COMMUNE DE MELG EL OUIDANE PROVINCE DE TAOURIRT. LOT UNIQUE

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à deux mille sept cent dix-huit dirhams (2718 Dh) TTC. L'estimation du coût des prestations établi à cet effet est fixée à la somme de : Cent trente-cinq mille neuf cent quarante-cinq dirhams virgule Vingt-huit centime. (139945,28 Dh) T.T.C.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023), relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 5 du règlement de la consultation.

N° 481/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Intérieur
Province de Settat
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N°39/INDH/5/2025

Le 27/02/2025 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Division du Budget, des Marchés et des ressources humaines de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix relatif aux études techniques et suivi des travaux de construction d'un internat à la commune Ouled Saïd-Province de Settat.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Deux mille dirhams (2000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : cent quatorze mille dirhams toutes taxes comprises TTC (114 000,00 dh T.T.C.)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles

30,32 et 34 du Décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les concurrents doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original des certificats d'agrément :

- D 14 : Calcul de structures pour bâtiments à tous usages ;

- D 15 : Courant fort et constant faible pour bâtiments à tous usages ;

- D 16 : Réseaux des fluides pour bâtiments à tous usages ;

- D 21 : Sécurité contre l'incendie dans les constructions

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement

N° 482/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Intérieur
Province de Settat
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N°40/ENDH/5/2025

Le 27/02/2025 à 11 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Division du Budget, des Marchés et des ressources humaines de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix relatif au Contrôle des études techniques et suivi des travaux de construction d'un internat à la commune Ouled Saïd-Province de Settat.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de mille dirhams (1 000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de soixante-douze mille dirhams toutes taxes comprises TTC (72 000,00 dh T.T.C.)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34du Décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement

N° 483/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL
REGION DE L'ORIENTAL
DIRECTION GENERALE DES SERVICES
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES
DIVISION DU BUDGET, DES FINANCES ET

D'EQUIPEMENTS
SERVICE DES COMMANDES ET DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N° : 06/2025/BRO

Le 27/02/2025 à partir de 9H30mn, il sera procédé, au siège du Conseil de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix N°06/2025/BRO :

Objet : Participation de la Région de l'Oriental (Edition 2025) aux :

1. Salon international de l'Agriculture à Meknes.

2. Salon du cheval à El-Jadida.

3. Salon international des dattes à Erfoud.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics.

www.marchespublics.gov.ma

La caution provisoire : 30.000,00dhs (trente mille dirham)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1.517.110,00 TTC (un million cinq cent dix-sept mille cent dix dirham).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28, 30, 31, 32, 34 du décret 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :
• Déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés public www.marchespublics.gov.ma

• Les pièces justificatives sont celles prévues par l'article 5 du règlement de Consultation.

N° 484/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Territoriale et des Eaux et Forêts

Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ
N°04/2025

(Appel d'offres réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs)

Le Lundi 17 Février 2025 à 10 heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix n° 04/2025 du 17/02/2025 pour objet : Achat, transport et livraison des produits chimiques nécessaires au fonctionnement de 4 générateurs anti-grêle au profit de la coopérative Ait Bouguezem des producteurs agricoles dans le cadre de pérennisation du projet d'extension de Pomnier sur 650 ha en zone de montagne, province Azilal.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés Publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le

maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent Cinquante Huit Mille Cent Soixante Dirhams (158 160,00 dhs)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trois Mille Dirhams (3 000,00 dhs)

• Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 relatifs aux marchés publics.

• Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 485/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
REGION GUELMIM
OUED NOUN
PROVINCE D'ASSA ZAG
CONSEIL PROVINCIAL D'ASSA ZAG
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

SUR OFFRES DE PRIX
N° 01/2025/BP

Le 27/02/2025 à 12 heures 00 minutes, il sera procédé au siège du Conseil Provincial d'Assa Zag (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur :

Achat de fournitures de bureau et fournitures pour le matériel informatique au profit du conseil Provincial d'Assa-Zag

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au Service des Marchés du Conseil Provincial d'Assa Zag, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

*Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de douze mille Dirhams (12 000,00 DH) ;

*L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme six cent trente mille Dirhams TTC (630 000,00 DH) ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31, 32 et 34 du décret n° 2.22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 30, 32,

34,37 et 135 du Décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessibles à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de la consultation

N° 486/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Economie et des Finances
Direction des Affaires Administratives et Générales

Avis d'appel d'offres ouvert international sur offres des prix n° 81/2024/MEF/AC/MAIN

Le 21 Mars 2025 à 10 heures il sera procédé, dans la salle de réunions de la Direction des Affaires Administratives et Générales (DAAG), sis Entrée «D», bâtiment extension du Ministère de l'Economie et des Finances, 2ème étage, Quartier administratif – Rabat-Chellah à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres des prix

n°81/2024/MEF/AC/MAIN du 21 Mars 2025 à 10 heures pour la maintenance du système TADBIR pour la gestion intégrée du processus d'endettement et de la trésorerie au profit du Ministère de l'Economie et des Finances à Rabat.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : trois millions sept cent cinquante-neuf mille cent vingt (3 759 120,00) dirhams toutes taxes comprises.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : cinquante mille (50 000,00) dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation.

N° 487/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère De l'Agriculture Et De La Pêche Maritime,
Du Développement Rural Et Des Eaux Et Forêts
Direction Provinciale de l'Agriculture de Béni Mellal

AVIS RECTIFICATION
D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 01/2025/DPA/4/SMOPFFA

Le Directeur Provincial de l'Agriculture de Beni-Mellal informe le public à-Propos de L'Appel d'offres ouvert National N°01/2025/DPA/4/SMOPFFA que la date de l'Ouverture sera le 27/02/2025 à 10 heures au lieu du 24/02/2025.

N° 488/PA

LES PERLES DU BLEED
Sarl A.U. au capital de
100 000,00 Dh -
Siège social : 265, Bd
Zerkoutni, 9ème étage
n° 92 Casablanca
CONSTITUTION
DE SOCIÉTÉ

En date du 16/01/2025 et
par un acte sous seing
privé, M. EL MAJDOUBI
AMINE a établi les statuts
d'une SARL d'associé
unique dont les principales
caractéristiques sont les
suivantes :

- Dénomination : LES
PERLES DU BLEED
- Objet : Gérance de pâtis-
serie, café, restaurant,
snack
- CAPITAL : 100 000,00 dh
- Siège social : 265, Bd
Zerkoutni, 9ème étage n°
92 Casablanca
- Gérance : EL MAJDOUBI
AMINE

Les documents relatifs à
cette constitution ont été
déposés auprès du secré-
tariat de greffe du tribunal
de commerce de Casa-
blanca en date du 30 Jan-
vier 2025 et la société a été
immatriculée sous le nu-
méro 659335

Pour extrait et mention
la gérance
N° 489/PA

FiduExpress
Cabinet de Travaux
Comptables, Juridiques &
Fiscaux
LOGIMOB SARL

Aux termes d'un acte SSP
du 24/12/2024, les asso-
ciés de la société décide ce
qui suit :

- la dissolution anticipée
de la société et sa mise en
liquidation en date de
24/12/2024.

-Le siège de la liquidation
est fixé à 1 RUE IBN TOU-
MERT RDC APPARTE-
MENT N°1 IMM
SARH-ROUNY -MO-
HAMMEDIA.

-La nomination en qualité
de liquidateur de la so-
ciété, pour la durée de la li-
quidation, M AIT SAID
OMAR.

Dépôt légal : Le dépôt
légal a été effectué au
greffe du tribunal de pre-
mière instance de Moham-
media, le 03/02/2025 sous
le N°316.

N° 490/PA

**CONSTITUTION
TOP CAOUTCHOUC
ET TRANSMISSION
GROUP SARL A.U**
RC : 659509

Aux termes d'un acte S.S.P
du 09-01-2025, il a été é-
tabli les statuts d'une société
à responsabilité limitée
d'associé unique dont les
caractéristiques sont les
suivantes :

DENOMINATION : « TOP
CAOUTCHOUC ET
TRANSMISSION GROUP
SARL A.U »

OBJET SOCIAL : Mar-
chands D'Articles Confec-
tion En Caoutchouc.

SIÈGE SOCIAL : AMAL 3
BD ABOU DAR GHAF-
FARI 2 ETG N° 74 SIDI
BERNOUSSI Casablanca
DUREE : 99 ans.

• CAPITAL SOCIAL : fixé
à 100.000,00 Dhs divisé en
1000 parts sociales de
100,00 Dhs.

• En faveur de Mr BRA-
HIM TADILI 1000 parts
• GERANCE : La société
est gérée par Mr BRAHIM
TADILI titulaire de la
CIN N° BJ129195.
Le dépôt légal a été effec-
tué au greffe du tribunal
de commerce de CASA-
BLANCA le 31.01.2025
Sous le N° 955443

N° 491/PA

CONSTITUTION
Par acte SSP, il a été établi
les statuts d'une société à
responsabilité limitée
ayant les caractéristiques
suivantes :

Dénomination : STE
YAZID EL MOKHTARI
CONSTRUCTION S.A.R.L
• ENTREPRENEUR DE
TRAVAUX DIVERS OU
CONSTRUCTEURS.
• PROMOTEUR IMMOBI-
LIER IMEUBLES.
• MARCHAND OU IN-
TERMEDIAIRE EFFEC-
TUANT IMPORTATION
ET EXPORTATION.

Gérance :
• Mr. OUALHADJI
JAMAL demeurant à :
RUE ABOU ALAE EL
MAARI HAY SIDI ABID
ALHOCEIMA, titulaire de
la CIN N° S664997, de na-
tionalité Marocaine, né le
15/10/1987 à BOUDINAR
DRIOUCH.

Capital : 100.000,00 DH
Capital Social :
Mr. YAZID MOHAMED :
250 PARTS.
Mr. EL MOKHTARI MO-
HAMED : 250 PARTS
Mr. YAZID KAMAL : 250
PARTS
Mr. EL MOKHTARI
OUSSAMA : 250 PARTS
Soit au total mille PARTS :
1000 parts
Durée : 99 ans.
Siège Social: ROUTE NA-
TIONALE N°02 DOUAR
IMAJJOUDEN AIT YOUS-
SEF OU ALI ALHO-
CEIMA.

Le dépôt a été effectué
au greffe du tribunal de
première instance d'Al-
Hocceima, l'immatricula-
tion au RC a été faite le
31/01/2025 sous le n°
114

N° 492/PA

**DISSOLUTION
ANTICIPÉE**
MAPKI SERVICE sarl au
Société à Responsabilité
limitée d'A.U. au capital
de 10.000,00 DHS

Siège social: Apprt n°1 lot
2015 Maatalah Mhamid
Marrakech

L'assemblée générale extra-
ordinaire, après avoir en-
tendu les explications du
président décide de procé-
der à la dissolution anti-
cipée de la société à compter
du 24 MAI 2019 conformé-
ment à la loi, la société sub-
sistera pour les besoins de
la liquidation, jusqu'à la
clôture de celle-ci.

- et de nommer en qualité
de liquidateur de la société
dissoute sans limite de la
durée.

- Mr. ZOUHAIR ED-
DAIM, Marocain, né le
02/12/1989, demeurant A
LOT TASELTANTE NO 296
SYBA MARRAKECH CIN
:EE446309

-Le siège de liquidation est
fixe à Apprt n°1 lot 2015

Maatalah Mhamid Marra-
kech
Ces deux résolutions mises
aux voix sont adoptées à
l'unanimité.

Dépôt légal a été effectué
au tribunal de commerce
de Casablanca le
25/07/2019 sous n° 6572
N° 493/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
DE L'ORIENTAL
REGION
DE L'ORIENTAL
SOCIÉTÉ
DE DEVELOPPEMENT
REGIONAL
-ORIENTAL
SERVICES-S.A
AVIS D'APPEL
D'OFFRES
INTERNATIONAL
N° : 1/2025/SDR**

Le 27 Février 2025 à partir
de 10 heures, il sera pro-
cédé, au siège de la Société
de Développement Régio-
nal -ORIENTAL SER-
VICES- S.A Sis au
Boulevard Derfoufi N°34
(Ex Siège Banque Popu-
laire) à l'appel d'offres ou-
vert International sur
offres de prix
N°01/2025/SDR :
L'ORGANISATION DES
MARCHES ITINERANTS
POUR LA PROMOTION
DES PRODUITS REGIO-
NAUX, DANS LA RE-
GION DE L'ORIENTAL
AU NIVEAU DES PRO-
VINCES DE FIGUIG ET
NADOR

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics. www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: 60 000,00 DHS soixante
mille dirhams

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de : 3 120
864,00 DHS Trois million
cent vingt- mille huit cent
soixante-quatre dirhams
TTC

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des do-
ssiers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles
27,28,30,31,32,34 du décret
N°2-22-431 du 15chaabane
1444(08Mars2023) relatif
aux marchés publics.

Les concurrents doivent :
- déposer leurs dossiers
par voie électronique dans
le portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.ma.

-Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 9 du Règle-
ment de consultation
N° 494/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE, DE
LA PÊCHE MARITIME,
DU DEVELOPPEMENT
RURAL ET DES EAUX
ET FORÊTS
DIRECTION
DES AFFAIRES
ADMINISTRATIVES ET
JURIDIQUES
Avis d'appel d'offres
ouvert simplifié national**

sur offres de prix N°
08/2025/DAAJ

Le 14/02/2025 à dix
heures (10h) , il sera pro-
cédé, dans la salle de réu-
nion de la Direction des
Affaires Administratives et
Juridiques Sise à Avenue
Hassan II Complexe dbagh
(2ème étage) à Rabat
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres ouvert
simplifié national sur of-
fres de prix n°
08/2025/DAAJ relatif à :
Hébergement et restaura-
tion des invités du Maroc
« pays à l'honneur » au
Salon International de
l'Agriculture de Paris 2025
(SIAP 2025), pour le
compte du Ministère de

l'Agriculture, de la Pêche
Maritime, du Développe-
ment Rural et des Eaux et
Forêts - département de
l'Agriculture.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse
: www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de : Quatre
Cent Quatre Vingt Dix
Huit Mille Cent Vingt Di-
rhams Toutes Taxes Com-
prises (498 120,00 DHS
TTC).

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de

: 9000,00 DH (Neuf Mille
Dirhams).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des do-
ssiers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret relatif aux
marchés publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par les articles n° 9 et 10 du
règlement de consultation.
N° 495/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE EL HAJER
CERCLE AGOURAM
CAIDAT SEPT JAHJOUH
COMMUNE RAS IJERRI**

**AVIS D'ORGANISATIONS DES EXAMENS D'APTITUDE PROFESSIONNELLE
A LA COMMUNE RAS IJERRI
AU TITRE D L'ANNEE 2025**

La commune Ras Ijerri organise à son siège des examens d'aptitude professionnelle
au profit de ses fonctionnaires selon le tableau suivant :

Grade	Conditions de participation aux examens	Nombre de postes	Date d'examen	Date de limite de dépôt des demandes
Adjoint technique 1 ^{er} grade	Six ans d'ancienneté au grade Adjoint technique 2 ^{ème} grade dès le jour d'épreuve écrite	1	06/03/2025 à 10h	03 J03/2025 à 16h30mn

Les fonctionnaires qui satisfont aux exigences légales pour y participer sont priés de
déposer leurs dossiers de candidatures au bureau d'ordre dans les délais.

N° 496/PA

**ROYAUME DE MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'ESSAOUIRA
CAIDAT DE SMIYOU
COMMUNE SMIYOU**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 01/2025
SEANCE PUBLIQUE**

Le 27/02/2025 à 10h00mn, il sera procédé, au siège de la commune territoriale SMIYOU, salle
des réunions : à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, relatif de :
**TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA LIAISON ROUTIERE RELIANT LA ROUTE REGIONALE RR214 ET
CENTRE DE SMIYOU VIA DOUAR ZAOUAT SIDI SAID ET DOUAR TILWJA SUR UNE LONGUEUR
DE1.600KM -1er Tranche-**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau technique de la commune SMIYOU province
Essaouira. Il peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat à l'adresse : suivante :
www.marchespublics.gov.ma

Le montant du cautionnement provisoire est Vingt Cinq Mille Dirhams (25 000,00 DHS).

L'estimation des coûts des prestations est Un Mille Deux Cent Quatre Vingt Dix sept Mille Deux Cent
Soixante Deux Dirhams, vingt deux Centimes Toutes Taxes Comprise (1.297.271,22 000 TTC).

-Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux
Dispositions des articles 30à34 du décret n° 2-22-431 du 08 mar2023relatif aux marchés publics.

-Conformément aux dispositions de l'article 09 de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de
l'économie et des finances, chargé du budget n°1692-23 du 04 Hija 1444 (23 juin 2023) et sous réserve de
dispositions de l'article 60 du présent arrêté, le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents
s'effectuent par voie électronique. <http://www.marchespublics.gov.ma>

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.

Pour les concurrents installés au Maroc :

Une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification de bâtiment et
de travaux public ci- après :

Secteur	Qualification	Classe
B	B1	5

Pour les concurrents non installés au Maroc :

Doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 497/PA

Portrait



Luka Dončić

Depuis longtemps "Magic"

De champion d'Europe à 18 ans à star incontestable de la NBA, le Slovène Luka Dončić, prodige depuis l'enfance de la balle orange, a déjà vécu à seulement 25

ans plus d'une vie, dont la nouvelle va débiter chez les Lakers.

Après six saisons passées à Dallas, qui récupère le pivot de Los Angeles Anthony Davis, Luka "Magic" s'en va, quelques mois après avoir été l'un des artisans du parcours des "Mavs" jusqu'en finale de NBA. Il avait terminé les play-offs avec 28,9 points de moyenne, pour 9,5 rebonds et 8,1 passes.

Son arrivée surprise chez les Lakers de LeBron James marque une nouvelle étape pour Dončić dont la carrière s'est construite à toute allure après avoir été drafté en 2018, à 19 ans.

A cet âge, le natif de Ljubljana, fils de l'ancien basketteur slovène Sasa Dončić, est alors déjà une vedette en Europe et au Real Madrid.

Luka Dončić n'a que 12 ans lorsqu'il débarque chez les "Merengues", où il s'im-

pose en pro à peine quatre ans plus tard. Il y remportera trois titres de champion d'Espagne, puis l'Euroleague en 2018, dont il devient MVP à 19 ans.

"Je ne serais pas en NBA si je n'étais pas passé par le Real Madrid. C'est là que j'ai tout appris: à parler, à étudier, à jouer au basket", avait déclaré l'intéressé à l'occasion d'un match amical entre le Real et Dallas en 2023 en Espagne. "C'est l'un des meilleurs ambassadeurs du Real Madrid aux Etats-Unis et dans le monde entier, c'est une légende à Madrid", avait souligné un autre géant, l'Espagnol Rudy Fernandez.

Déjà international, champion d'Europe avec la Slovaquie en 2017, Dončić se retrouve propulsé en NBA en 2018, drafté en troisième position avant d'être échangé par Atlanta.

Les "Mavs" ne le regretteront pas puisqu'il est élu

rookie de la saison 2018-2019, au terme de laquelle il termine avec 21,2 points de moyenne (7,8 rebonds, 6 passes). Avant ses 21 ans, il comptait déjà 21 triple-doubles (dix unités ou plus dans au moins trois catégories de statistiques), surpassant largement de grands noms de son sport, Magic Johnson et LeBron James.

A cet âge-là encore, il devient le plus jeune joueur européen à débiter un All-Star Game, qu'il a joué à cinq reprises désormais.

"Ce qu'il fait sur un terrain, personne d'autre ne peut le faire. Sa faculté de prendre des tirs, d'en créer, de trouver des coéquipiers démarqués (...) Le plan de jeu, c'est lui", dit son entraîneur Jason Kidd, en janvier 2024 à l'issue d'une rencontre contre Atlanta.

Dončić venait alors d'inscrire 73 points, devenant le quatrième joueur avec la plus haute marque

dans une rencontre de NBA.

Sans être réputé pour ses qualités athlétiques (1,98 m, 104 kg), Luka Dončić a compensé avec son adresse, ses feintes, et sa compréhension du jeu. Sur le parquet il se veut par ailleurs chambreur et parfois capable de signes de frustration. De la frustration, le héros slovène en a aussi connu en équipe nationale. Depuis le titre européen en 2017, il n'a pas encore retrouvé le chemin des podiums.

Il n'était pas passé loin, en 2021 à Tokyo. Mais la perspective d'une finale olympique avait été balayée d'un contre héroïque au buzzer de Nicolas Batum sur Kremem Prepelic (victoire des Bleus 90-89).

"C'était nos premiers Jeux olympiques et nous avons fini quatrièmes, la pire place possible", avait admis Dončić.

”
Son arrivée surprise chez les Lakers de LeBron James marque une nouvelle étape pour Dončić dont la carrière s'est construite à toute allure après avoir été drafté en 2018, à 19 ans

Par Abou Salma

abousalma10@gmail.com

Mots flechés

Jeux & Loisirs

TERME	↓	LE ROI DES ÉCHECS	↓	GLACIS	REDDITION	DISCONTINUITÉ	↓	LITHIUM FEMME AIMÉE	SUCRER	CÉLÈBRE INCENDIAIRE	MET À L'ÉPREUVE
DISCULTATION	→										
	→			PRESS-EUX				NOTION PRONOM			
RELAX											
IMPOSTEURS	→										
POSSESSIF	→			FIN DE MALADIE				PART APOLES-CENT			
	→		GROSSE ARTÈRE	CACHÉ VAPEUR				BOUTONS DE JEUNESSE			
MÉLODIE	→	INJUSTICE						NOTE		EN BERNE	PERSONNE MÉCHANTE
ROND	→										
NOTE	→					BOIS					
	→		RÉTROGRADE					CASSÂT	ÂGE COPINE		
TEUF	→	LOLO LIQUIDA						EN ARRIÈRE		TRÈS COURT	
	→										
	→			LE MÊME EN TROMBÉ						EN ARGOT	PLUISSEAU
GRECQUE	→			GROS SERPENT				ÉTAT DES VOILES			
FERRÉE	→										

Solution mots flechés d'hier

ANTHÈME	ADJ DE SÈCLE	VERBE AU PLURIEL									
ENC	CA	ISS	EM	EN	EM	EN	EM	EN	EM	EN	EM
EUPH	ORIE										AA
M	P	IS	E								M
CRUEL											NI
O	LI										US
ID	AST										LE
E	G										DE
ERE	TO										ME
A	S										EP
T	T										NE
E	N										TE

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouffty
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafr

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Myriem Rahane
Khadija Halafi
Mariama Farki
Elkandoussi Elmaridi

Révision
Abdelmevcem Warrach

Secrétariat
Ammar Tabaa

Photographe
Ahmed Laarakki

Correspondants
Ahmedou El Katob (Ladyoune)
Abdelali Khallaf (Essaouira)

Collaborateurs
Chezab Sahnoun
Khali Berrouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Assir
Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61 94 04

Fax de la rédaction:
0522 62 09 72

Service annonces et publicité
E-mail:
annonces@libe.ma
Youssef El Gabs

Moussa El Youssefi
Leubna Baghdadi
Latifa Mourib
Rkia Ait Dahman
Siham Zater
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31 00 62
0522 62 32 32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31 28 10

Imprimerie
Les Editions Maghébines

Distribution
SAFRES
Dossier de presse
130/14

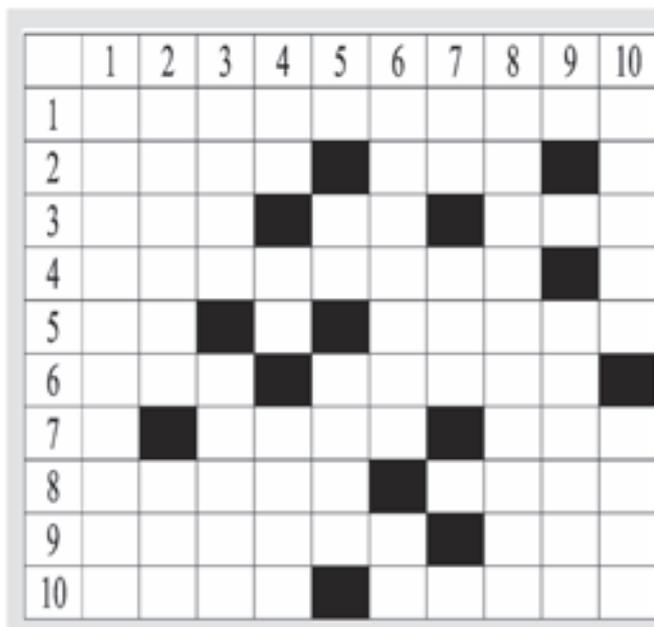
Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

2017
www.ojd.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Calendrier de bureau
 2- Entente - Paquet plat
 3- Vieille école - Nigellé - Cassis d'Alsace
 4- Sonnetier
 5- Le caducée - Avenir
 6- Installer - Musées de Paris
 7- Non musulman pour l'Ottoman - Production péruvienne
 8- Lorsque - Laitier
 9- Quantités élémentaires - Abréviation de commerce
 10- Estomac - Ripées

VERTICALEMENT

- 1- Qui touche un grand nombre d'individus
 2- Expression - Avant les autres
 3- Jour passé - Il se tire
 4- Qui n'est plus - Actionné - Plier d'enseignant
 5- Nickel - Père de l'atomistique
 6- Espérons - Après
 7- Annon - La Déesse blanche
 8- Vain
 9- Mètre
 10- Métal de couleur - Cuis

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

	3		1					5	2
	2			6		7		4	
8			2					1	
4	6			7				5	
3		9	8		6	4		7	
7			1			6	8		
1			9					3	
2		3		8			7		
9	8			4		1			

Moyen

		6	1	5					
		2			3	4	6		
	7	1		9	6				
	2					5			
	6		2				9		
		9					2		
			3	8		1	5		
	1	7	2			6			
				6	1	8			

Difficile

	5		3	1					7
1			8						
		7		6	2		1		
					3	6			
	9	2				4	3		
		6	9						
	6		2	8		7			
					7			3	
4			3	6		5			

Expert

2			4						
		4		5					
7		5			9				
	8		2				3		
		1	9	3	7	5			
	5		1				6		
			3			7		2	
				8		6			
				6				4	

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
 Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case,
 la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

8	7	2	9	1	3	5	6	4
3	6	1	4	5	8	7	2	9
9	5	4	2	7	6	1	3	8
2	9	5	7	6	4	3	8	1
7	4	8	1	3	2	9	5	6
1	3	6	5	8	9	2	4	7
5	8	7	6	2	1	4	9	3
6	2	9	3	4	7	8	1	5
4	1	3	8	9	5	6	7	2

Moyen

8	1	9	4	6	5	7	3	2
3	6	2	7	9	1	4	8	5
4	7	5	2	8	3	6	9	1
6	9	7	5	4	2	3	1	8
1	5	8	6	3	7	2	4	9
2	4	3	9	1	8	5	6	7
9	2	1	3	5	4	8	7	6
7	8	4	1	2	6	9	5	3
5	3	6	8	7	9	1	2	4

Difficile

7	5	2	6	9	4	8	3	1
3	1	9	2	5	8	7	6	4
4	8	6	7	1	3	2	5	9
8	4	1	5	3	7	9	2	6
5	2	3	1	6	9	4	8	7
6	9	7	4	8	2	5	1	3
2	7	5	3	4	6	1	9	8
1	6	8	9	7	5	3	4	2
9	3	4	8	2	1	6	7	5

Expert

9	6	1	2	3	5	7	8	4
5	4	2	6	8	7	3	1	9
8	3	7	1	4	9	6	2	5
1	2	5	3	7	4	8	9	6
6	8	3	9	1	2	4	5	7
7	9	4	5	6	8	1	3	2
3	1	9	7	2	6	5	4	8
4	5	6	8	9	1	2	7	3
2	7	8	4	5	3	9	6	1

Sport

“Ça arrive, c'est du football”, dit Guardiola, lourdement battu à Arsenal



“Ça arrive, c'est du football, ça peut toujours m'arriver à moi aussi, je ne suis pas unique”. Sa réagi l'entraîneur multi-titré de Manchester City, Pep Guardiola, après la lourde défaite 5-1 chez Arsenal dimanche. Les quadruples champions d'Angleterre en titre ont notamment encaissé quatre buts en seconde période face aux “Gunners”, leurs dauphins des deux saisons précédentes.

“Je suis un sportif, j'accepte les défaites de manière naturelle, comme je reste calme et détendu quand je

gagne”, a commenté Guardiola en conférence d'après-match.

“Je n'aime pas cela, je suis un peu triste, mais regardons devant. Nous avons une longue semaine (sans match de championnat, ndr), nous préparons la Coupe d'Angleterre et les matches contre Madrid, Newcastle, Madrid, Liverpool et ainsi de suite, en tirant des enseignements de ce match”, a-t-il prolongé.

Depuis son arrivée en 2016, Guardiola a remporté seize titres majeurs avec Manchester City, dont six des sept derniers mis en jeu en championnat

d'Angleterre. Cette saison, en revanche, est marquée par une crise sportive aiguë en Premier League et en Ligue des champions.

Dimanche, l'équipe a “bien joué” jusqu'au troisième but d'Arsenal, à la 62e minute, mais celui-ci “nous a touchés et nous avons arrêté de faire ensuite ce que nous avons fait pendant soixante minutes”.

“L'engagement des joueurs a été extraordinaire dans tous les sens du terme. Mais dans les vingt dernières minutes, nous nous sommes effondrés. Il faut réfléchir à cela, parler avec les joueurs et j'espère que cela ne se reproduira pas”, a conclu Guardiola.

Le défenseur anglais John Stones, interrogé par Sky Sports, a trouvé “difficile de trouver les mots justes après un tel match. Je suis désolé pour les supporters qui se sont déplacés et ont assisté à cela”.

“La manière dont nous avons joué dans les 30 dernières minutes n'était pas acceptable. Personnellement et collectivement, ce n'est pas nous”, a-t-il développé.

“Je suis en colère, touché personnellement et collectivement par la façon dont le match s'est terminé”.

Mais, a-t-il ajouté, “nous devons tous serrer les coudes, c'est un point essentiel, nous ne devons pas commencer à nous pointer du doigt”.

Marcus Rashford

L'attaquant Marcus Rashford a été prêté à Aston Villa pour le reste de la saison, a annoncé dimanche soir Manchester United, son club de toujours, où il n'entrerait plus dans les plans de l'entraîneur Ruben Amorim.

L'international anglais de 27 ans, dont 20 passés à Manchester United, n'a plus joué pour les “Red Devils” depuis le 12 décembre dernier, et a été écarté pour des raisons sportives par Amorim.

“Je pense qu'on a besoin de mettre un certain standard. C'est tout. Vous essayez de faire de cette histoire une affaire personnelle.

Ce n'est pas le cas. Je n'ai rien contre Marcus”, se justifiait encore le technicien portugais, mercredi, lui reprochant notamment son manque d'investissement à l'entraînement.

Formé à Manchester United (138 buts en 426 matches), Rashford a inscrit 30 buts, toutes compétitions confondues, durant une saison 2022-23 encourageante.

Mais depuis, ses performances individuelles ont décliné, à tel point qu'il n'est plus sélectionné depuis plusieurs mois en équipe d'Angleterre.

Antonio Rüdiger

Le défenseur allemand du Real Madrid, Antonio Rüdiger, blessé à la cuisse droite lors du match contre l'Espanyol Barcelone, est incertain pour le match aller des huitièmes de finale de la Ligue des champions face à Manchester City, a annoncé dimanche le club espagnol.

“Les examens effectués par les services médicaux du Real Madrid ont révélé une lésion au biceps fémoral de la jambe droite chez Antonio Rüdiger”, a indiqué le club madrilène sur son site internet, précisant que l'évolution de son état reste à suivre.

Pilier de la défense d'Anchelotti, Rüdiger pourrait être absent pour au moins deux semaines, rapporte la presse espagnole, ce qui compromet sa présence lors du derby madrilène contre l'Atlético en Liga ainsi que pour le match aller des huitièmes de finale de la Ligue des champions sur le terrain de Manchester City, le 11 février.

Cette blessure de l'international allemand représente un sérieux coup dur pour l'entraîneur merengue Carlo Ancelotti, déjà privé de Dani Carvajal et d'Eder Militao, tous deux absents jusqu'à la fin de la saison.

Alvaro Morata

L'international espagnol Alvaro Morata a rejoint Galatasaray sous la forme d'un prêt consenti par l'AC Milan, a annoncé dimanche le club turc.

Selon la presse italienne, le prêt de Morata qui avait rallié Istanbul dans la journée de dimanche, expire en janvier 2026 et est assorti d'une option d'achat de huit millions d'euros.

Agé de 32 ans, Morata évoluait depuis l'été dernier à l'AC Milan qui l'avait fait venir de l'Atlético Madrid pour succéder à la pointe de son attaque à l'ancien international français Olivier Giroud, parti au Los Angeles FC dans le Championnat nord-américain (MLS).

Mais le capitaine des champions d'Europe 2024 espagnols n'a marqué que cinq buts en championnat, et fait l'objet de virulentes critiques depuis le coup d'envoi de la saison, alors qu'il évolue loin de son niveau de ses précédentes expériences italiennes avec la Juventus Turin (2014-16 et 2020-22).

Ligue 1

L'OM renverse encore Lyon

Comme au match aller, mais au bout d'un scénario un peu moins fou tout de même, Marseille a renversé Lyon 3-2 dimanche au Stade Vélodrome, au bout d'un affrontement d'abord indolent puis totalement électrique.

Entre Marseille, fragilisé par sa défaite à Nice et quelques prestations un peu ternes, et Lyon qui restait sur six matches sans succès toutes compétitions confondues et dirigé depuis deux jours à peine par Paulo Fonseca, le sort du match est longtemps resté incertain.

Mais la victoire est revenue à l'équipe la plus courageuse et la plus entreprenante, Lyon ayant fait vraiment trop peu pour repartir de Marseille avec une récompense.

Lors des deux duels “olympiques” de la saison, Marseille l'a donc emporté 3-2 au bout de matches à rebondissements et le Vélodrome a fêté ça dans une ambiance tonitruante, trop heureux de corriger encore son rival, seulement septième et relégué à 10 points au bout d'un mois de janvier désastreux avec deux points sur les quatre derniers matches de championnat.

L'OM de son côté s'est rassuré et a répondu aux victoires de Monaco et Lille. Sa deuxième place n'offre aucune garantie, mais avec trois longueurs d'avance sur l'équipe de la Principauté et cinq sur le Losc, Marseille est un dauphin qui a de l'allure.

Liga

Lewandowski relance le FC Barcelone

Longtemps frustré sur sa pelouse face à Alavés, le FC Barcelone a fini par s'imposer de justesse (1-0) dimanche grâce à son buteur vedette Robert Lewandowski et s'est relancé dans la course au titre en Liga en revenant à quatre points de son éternel rival, le Real Madrid.

Brouillon en attaque et contrarié par une équipe basque agressive jusqu'à être souvent à la limite de l'anti-jeu, le Barça (3e, 45 points) s'en est une nouvelle fois remis à son attaquant polonais, bien placé pour reprendre une volée déviée de Lamine Yamal (61e), et refait une partie de son retard sur ses deux concurrents: l'Atlético Madrid (2e, 48 points), vainqueur samedi de Majorque (2-0) et le Real Madrid (1er, 49 points), piégé sur la pelouse de l'Espanyol Barcelone (1-0). Les deux équipes s'affrontent le week-end prochain dans le derby de la capitale.

Ce 18e but en championnat pour l'ex-N.9 du Bayern Munich, le 30e toutes compétitions confondues, lui permet de prendre trois longueurs d'avance sur Kylian Mbappé, resté muet contre l'Espanyol samedi, dans la course au “Pichichi”, le meilleur buteur du championnat espagnol.

“Nous savions que nous devions gagner aujourd'hui (...) Nous ne pouvons pas toujours gagner avec quatre, cinq ou six buts d'écart, parfois des équipes comme celle-ci viennent ici et défendent bas et très bien. Mais nous savions que nous avions une chance si nous jouions avec patience, et à la fin nous avons marqué un but de plus qu'eux, donc nous sommes très heureux”, a déclaré Robert Lewandowski au micro de Movistar après le match.

En-Nesyri offre la victoire à Fenerbahçe

Un coup de maître, mais aussi un instant de folie qui lui vaudra une suspension lors du prochain match contre Alanyaspor



Dans une soirée où le destin semblait d'abord cruel pour Fenerbahçe, Youssef En-Nesyri a une nouvelle fois prouvé qu'il était bien plus qu'un simple attaquant : un sauveur. Face à un Rizespor incisif, le club stambouliote s'est offert une remontée spectaculaire, scellée par un but de son attaquant marocain à la 89ème minute (3-2). Une délivrance, un coup de maître, mais aussi un instant de folie qui lui vaudra une suspension lors du prochain match contre Alanyaspor.

Fenerbahçe, cueilli à froid par des réalisations adverses aux 6ème et 13ème minutes, semblait naviguer en eaux troubles. Mais dans ces tempêtes, les grands noms répondent toujours présent. Edin Džeko, dans un rôle de leader offensif, a ramené les siens à hauteur grâce à un doublé (45ème+8, 79ème), ouvrant la voie à l'instant de grâce d'En-Nesyri.

Et quelle conclusion ! Sur un dernier

frisson du match, le Lion de l'Atlas a surgi, faisant exploser le stade et portant son total à 13 buts en Super Lig cette saison. Un chiffre qui le hisse à la deuxième place du classement des buteurs et confirme son statut de pièce maîtresse de l'attaque stambouliote.

Mais l'euphorie a un prix. Pris par l'émotion, En-Nesyri a enlevé son maillot pour savourer ce moment avec les supporters. Un geste symbole de passion, mais synonyme de sanction. Averti pour la quatrième fois cette saison, il sera suspendu pour le prochain match contre Alanyaspor, une absence qui pèsera sans doute sur les ambitions de Fenerbahçe.

Entre lumière et frustration, Youssef En-Nesyri continue d'écrire son histoire en Turquie. Un buteur d'exception, un leader naturel, dont chaque apparition laisse une empreinte indélébile. Fenerbahçe en aura bien besoin pour la suite du championnat.

Mehdi.O

Raid Sahraouiya 2025

Le duo Fatima Zahra Erragui-Soukaina Hammame en tête du classement au terme de la première journée

Le duo composé des Marocaines Fatima Zahra Erragui et Soukaina Hammame a conclu la première journée de la 11ème édition du Raid Sahraouiya à la première place.

Lors de cette étape, les raideuses ont effectué une course à pied de plus de 12 km, durant laquelle elles ont fait preuve d'endurance et de détermination tout au long du parcours au milieu de paysages impressionnants, dans un esprit parfait de solidarité qui caractérise cette compétition unique en son genre.

"Cette épreuve a été certes un peu difficile pour nous vu qu'on s'est trompé de route au début, mais elle fut, avant tout, une expérience nouvelle et très enrichissante", a souligné le duo dans une déclaration à la MAP.

Elles ont également exprimé leur fierté d'avoir franchi la ligne d'arrivée en première position, indiquant que cette expérience a été l'occasion de découvrir non seulement les paysages majestueux du désert marocain, mais également le climat unique de cette magnifique ville du sud du Royaume.

Lors de cette étape, le duo Fatima Zahra Erragui et Soukaina Hammame représentant l'Association Sakia El Hamra de développement et de solidarité à Laayoune, a été suivi de Séverine Collomb et Isabelle Duparc (deuxième place), et de Héliène Klenklé et Mériçnac Jeanne (troisième place).

Dans toutes les épreuves de la Sahraouiya, les participantes sont accompagnées d'un staff médical et technique pour assurer le déroulement de l'événement dans les meilleures conditions.

Initié par "l'Association Lagon Dakhla", cet événement multisports, combinant notamment VTT, Canoë, Bike, Run, trail de nuit et course d'orientation, est une invitation ouverte à franchir le cap, à confronter ses limites et à surmonter les défis, tout en appréciant les paysages époustouflants de la ville de Dakhla.

Après une décennie de succès, le Raid Sahraouiya est aujourd'hui bien plus qu'un événement sportif. Il s'est transformé en une véritable communauté de femmes solidaires, transcendant les frontières et les disciplines pour promouvoir des valeurs de partage et de bienveillance.

Marathon de Murcie

Victoire des Marocains Bilal Marhoum et Mustapha El Aziz

L'athlète marocain Bilal Marhoum a remporté, dimanche, le marathon de Murcie, lors d'une 12e édition dominée par les coureurs marocains, avec la victoire de Mustapha El Aziz au semi-marathon et deux autres places au podium.

Dans l'épreuve reine, Bilal Marhoum (33 ans) a imposé son rythme dès les premiers kilomètres et franchi la ligne d'arrivée en 2h 15min 34s, devançant le Britannique William Strangeway de près de trois minutes et l'Erythréen Ebrahim Abdulaziz de plus de huit minutes.

Le semi-marathon a également été dominé par les athlètes marocains, avec la victoire éclatante de Mustapha El Aziz. A 39 ans, le champion marocain a établi un nouveau record de la course avec un chrono de 1h

02min 13s, devançant son compatriote Moussab Hadout de 27 secondes et l'Ougandais David Korichei Cheserek de 48 secondes.

Dans la catégorie féminine du semi-marathon, la Britannique Lily Partridge a conservé son titre en bouclant le parcours en 1h 13min 21s.

La Marocaine Nouhaila El Gazouir s'est hissée sur le podium en décrochant la troisième place, à seulement 31 secondes de la gagnante, confirmant la présence marocaine dans les premières places de la compétition.

Près de 10.000 athlètes issus de plus de 80 pays, soit 25% de plus que l'an dernier, ont parcouru les principales artères de la ville à l'occasion du 1.200ème anniversaire de sa fondation.

A Doha, l'Association arabe de la culture sportive décerne le Prix d'appréciation 2024 à Fouzi Lekjaa

L'Association arabe de la culture sportive a décerné, dimanche à Doha, le Prix d'appréciation pour l'année 2024 à Fouzi Lekjaa, président de la Fédération Royale marocaine de football (FRMF).

M. Lekjaa a reçu cette distinction lors d'une cérémonie organisée en marge du 5ème Congrès annuel de la culture sportive arabe tenu sous le thème "Construire le champion olympique". Ce prix a été décerné à M. Lekjaa en reconnaissance des ef-

forts qu'il déploie, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, pour développer le football national, tant au niveau de la formation que des infrastructures. Ces efforts ont permis de réaliser des résultats remarquables notamment la 4ème place au Mondial (Qatar-2022) de football.

Le Prix témoigne aussi du rôle important de M. Lekjaa au sein des instances continentales et internationales en faveur du développement du football arabe et africain.

Le bitcoin plonge de 6%, l'ether dévise de 26%, plombés par la guerre commerciale

Les cryptomonnaies ont plongé lundi dans les échanges asiatiques, l'ether dévissant même de 26%, pâtissant de l'aversion des investisseurs pour ces actifs risqués, qu'ils liquident notamment pour combler leurs pertes sur d'autres marchés en difficulté après l'imposition de droits de douane par Donald Trump.

Vers 04H30 GMT, le bitcoin, la plus importante devise numérique du monde par la valeur en circulation, plongeait de 4,12% à 93.045 dollars. Il a lâché jusqu'à près de 6% en cours d'échanges, tombant à 91.304 dollars.

De son côté, l'ether, deuxième principale cryptomonnaie, dévissait de 20,3% à 2.470 dollars. Il a abandonné jusqu'à quelque 26,5%, sa plus forte dégringolade journalière depuis 2021 selon Bloomberg.

Hautement spéculatives, les "memecoins" --cryptomonnaies sans utilité économique surfant sur l'engouement autour d'une personnalité ou d'un phéno-

mène viral sur internet-- dégringolaient également.

"On assiste à un effondrement généralisé des cryptomonnaies: les marchés se mettent en mode aversion au risque", soulignait Stephen Innes, analyste de SPI

Asset Management.

Surtout, "c'est une ruée pour trouver des liquidités, les opérateurs se débarrassent d'actifs spéculatifs pour se préparer à ce qui pourrait être un raz-de-marée d'appels de marge" sur les Bourses et le marché des changes, lesquels connaissent des dégringolades obligeant les investisseurs à couvrir leurs pertes, explique-t-il.

Les marchés en Asie étaient hantés par le risque d'emballer une guerre commerciale, après l'imposition par Donald Trump de 25% de droits de douane sur les produits provenant du Canada et du Mexique, et de 10% supplémentaires à ceux déjà existants sur les produits chinois.



Au risque de déclencher un cycle de représailles, de déstabiliser les échanges mondiaux, de pénaliser l'activité aux Etats-Unis comme chez ses partenaires, et de faire s'envoler l'inflation --ce qui pourrait entraîner le maintien plus longtemps de taux d'intérêt

américains très élevés.

Face à la soudaine montée des incertitudes, les investisseurs fuyaient lundi les actifs à risques, à l'image des Bourses qui décrochaient de concert à travers l'Asie.

De nombreuses devises -- peso mexicain, dollar canadien,

won sud-coréen, dollar australien...-- étaient aussi sous pression, plongeant face au billet vert. L'or trébuchait aussi (-0,53%), voyant son statut de valeur refuge passer au second plan derrière l'urgence pour les investisseurs de lever des fonds.

Selon des informations de presse courant janvier, l'administration Trump entend assouplir le cadre réglementaire pour les devises numériques, et envisage la création d'une réserve stratégique nationale de bitcoins, qui engloberait les avoirs existants que le gouvernement américain détient dans cette "crypto".

"L'ether est plus malmené (lundi) que le bitcoin ou le solana, car on s'attend à ce que ces derniers soient probablement inclus dans cette réserve stratégique", à l'inverse de l'ether, précise Jonathan Yark, du courtier Acheron Trading. "En conséquence, l'ether est beaucoup moins résistant et sujet à une volatilité accrue".

Recettes

Gratin de brocolis et de pommes de terre



Ingrédients

1 kg de pommes de terre charlottes
1 kg de brocolis
50 cl de crème fraîche
25 cl lait entier
150 g de crème épaisse
3 œufs
200 g d'emmental râpé
Noix de muscade râpée
Beurre
Sel, poivre

Préparation

1- Préchauffez le four th.6 (180°C).
2- Pelez, lavez et détaillez les pommes de terre en rondelles.

3- Faites-les cuire 5 min à l'eau bouillante salée.

Égouttez-les.

4- Lavez les brocolis et faites-les blanchir 1 min à l'eau bouillante salée.

5- Coupez-le en bouquet.

Beurrez un plat à gratin.

Répartissez les pommes de terre et les fleurs de brocolis.

6- Battez les œufs en omelette.

7- Mélangez la crème fraîche, la crème épaisse, le lait, les œufs battus, le sel, le poivre et la noix de muscade.

8- Versez le tout sur les légumes, saupoudrez d'emmental.

9- Enfourez pendant 20 min.

A 103 ans, le doyen des médecins de France ausculte toujours ses patients

À 103 ans, le Dr Christian Chenay, médecin généraliste, compte 450 patients dans son carnet de consultation qu'il reçoit et soigne régulièrement chez lui. Installé dans le département du Val-de-Marne en région parisienne, le doyen des médecins de France reçoit sans rendez-vous ses patients de tout âge dans un contexte où le pays manque de praticiens.

"C'est un héros, monsieur Chenay", lance un de ses patients. "Le jour où il va arrêter, je ne sais pas où je vais aller. Maintenant, pour avoir un docteur, c'est très difficile", confie-t-il.

Dans un article relatant l'expérience de ce centenaire, le quotidien «Le Figaro» raconte que toute sa vie, Dr Chenay a exploré la médecine sous multiples formes.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, il fait ses études de médecine et travaille au chantier naval de Saint-Nazaire comme soudeur. Par la suite, il a été interne en psychiatrie, professeur de mathématiques, chercheur aux Etats-Unis pour les labora-

toires Pfizer. En 1950, il revient en France et s'installe à Chevilly-Larue, une commune du Val de Marne où il exerce depuis 1951 en tant que radiologue puis médecin généraliste.

Toujours alerte, quand il ne reçoit pas ses patients, Dr Chenay sort faire ses courses, va au

restaurant avec sa femme, lit ou se consacre à l'écriture.

Dans son dernier ouvrage «Et si la vieillesse n'était qu'une maladie ?», il partage ses réflexions sur la quête de la longévité, tout en rappelant qu'il n'existe pas de recette universelle!

